



LE DEVOIR

OPTION NATIONALE : AUSSANT REÇOIT UN VOTE DE CONFIANCE DE 97 %



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Le chef d'Option nationale, Jean-Martin Aussant, livrant le discours de clôture, dimanche, lors du congrès qui a réuni toute la fin de semaine quelque 1000 militants souverainistes au Palais des congrès de Montréal. Ils ont accordé à leur chef un vote de confiance presque unanime.

« Aujourd'hui, il y a cinq partis nationaux au Québec »

JESSICA NADEAU

Malgré sa défaite aux dernières élections, l'Option nationale s'impose désormais comme un parti incontournable dans le paysage politique québécois, estime son chef Jean-Martin Aussant, qui a reçu un vote de confiance de 97% de la part de ses militants.

« En gros, on peut dire aujourd'hui qu'il y a cinq partis nationaux au Québec, dont fait partie l'Option nationale sans aucun doute », a résumé le chef du parti, Jean-Martin Aussant, en point de presse dimanche à l'issue du congrès

qui a réuni, pendant deux jours, quelque 1000 militants au Palais des congrès de Montréal.

Pour lui, la deuxième année du parti sera assurément celle de la consolidation et de la relève. Avec quelque 8000 membres, dont la moyenne d'âge est de 30 ans, Jean-Martin Aussant mise résolument sur la jeunesse. « C'est extrêmement prometteur, on a des racines neuves qui poussent », a-t-il rappelé à ses membres dans son discours de clôture dimanche après-midi.

Il a utilisé une métaphore similaire pour répondre aux observateurs politiques qui avaient annoncé la mort du parti il y a quelques mois à

peine, à la suite de sa défaite aux élections dans Nicolet-Bécancour. « Un arbre qui tombe fait beaucoup de bruit, mais, tout autour, 8000 arbres poussent en silence. »

Il veut imposer de nouveaux visages à l'Option nationale, s'entourer de porte-parole pour les différents dossiers nationaux qu'il entend commenter sur une base régulière, afin de faire

VOIR PAGE A 8 : OPTION NATIONALE

Lire aussi : Jacques Parizeau enflamme les troupes d'Option nationale. Page A 2

COMPRESSIONS À L'AIDE SOCIALE

La grogne s'intensifie

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Les modifications proposées à l'aide sociale par le gouvernement Marois continuent de susciter « colère, désespoir et inquiétude », en dépit des explications qu'a fournies la ministre Agnès Maltais cette fin de semaine pour calmer le jeu. Signe que la grogne s'intensifie, des personnes assistées sociales doivent manifester ce lundi avant-midi devant son bureau de comté, pour transmettre leur mécontentement face à ce qu'ils perçoivent comme des compressions.

« Les gens veulent manifester leur colère, leur désespoir, et leur inquiétude face à des modifications qu'on présente à tort comme des mesures d'insertion à l'emploi, alors qu'en réalité, ce sont des coupes à l'aide sociale », a expliqué dimanche Amélie Châteauneuf, porte-parole du Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ). Selon un projet de modification au Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles publié le 27 février dans la Gazette officielle, des changements visant à « renforcer l'incitation au travail » visent des allocations de 129\$ par mois versées pour « contrainte temporaire » au travail en sus de la prestation de base de 604\$ par mois. Deux groupes de personnes sont visés: les 55 à 58 ans, en raison de l'âge; et les couples ayant la charge d'un enfant d'âge préscolaire. On compte aussi limiter l'accès à des services en toxicomanie avec hébergement, en imposant désormais une durée (pas plus de deux fois par année, pour un total de 90 jours).

« Un programme d'accès à l'emploi n'a rien d'un programme d'aide sociale »

VOIR PAGE A 8 : AIDE SOCIALE

POINT CHAUD

La semaine de relâche, c'est grâce à lui!

Fernand Paradis a vu sa recette, importée de France, balayer les régions du Québec dans les années 70

FRANÇOIS DESJARDINS

Lorsqu'il se rend en France pour un stage d'observation en 1968, Fernand Paradis, alors directeur des services éducatifs au niveau primaire à Québec, découvre un congé qui n'existe pas ici: les « vacances printanières ». Devenu directeur de la commission scolaire de la ville, il décide, en 1977, d'importer le concept. À son grand étonnement, il ne faudra que quelques années pour qu'il balaie le Québec, une région après l'autre.

Car ce matin, 36 ans plus tard, pas moins de 825 000 élèves issus de 55 commissions scolaires entament leur semaine de relâche. Un congé très attendu qui représente, faut-il le rappeler, une véritable manne pour l'industrie touristique. À condition que le beau temps soit au rendez-vous...

« Ça m'a étonné! », dit sans détour M. Paradis lorsqu'on lui demande s'il s'attendait à ce que la semaine de relâche prenne aussi peu de temps pour conquérir le Québec. « Mais ça montre que c'est une initiative valable. D'ailleurs, les sondages indiquent généralement un taux de satisfaction d'environ 80%. »

Enseignant de formation, il fait dans les années 50 un « constat imprécis que les absences durant l'année étaient distribuées de façon un peu bizarre ». Au cours de ses études universitaires, pour l'obtention de la licence (l'équivalent d'une maîtrise), il profite de ses travaux en statistique pour analyser, sur cinq ans, les absences chez les enfants de la première à la sixième année.

« Je voulais voir s'il y avait des courbes d'absences, dit-il. J'ai vu qu'il y avait une pointe très forte à la fin du mois de février, et une pointe atténuée au début du mois de novembre. » Il examine ensuite les



Fernand Paradis

LA CATHÉDRALE FÊTE SES 850 ANS

De nouvelles cloches pour Notre-Dame

Le cœur de Paris va bientôt résonner comme au XVIII^e siècle

CHRISTIAN RIOUX

Correspondant à Paris

L'événement serait probablement demeuré plus confidentiel si, le 11 février dernier, un groupe de féministes dépoitrillées, les Femen, n'avait pas envahi la nef de l'église Notre-Dame. Les photos ont fait le tour du monde. Imaginez, une dizaine de jeunes filles en habit d'Eve s'agitant autour des nouvelles cloches de la cathédrale en criant « Pope no more » (plus de pape).

L'événement destiné à dénoncer Benoît XVI alors même qu'il démissionnait fut unanimement décrié par le maire de Paris, Bertrand Delanoë, et le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls. Mais il aura permis de braquer les projecteurs sur les toutes nouvelles cloches qui ont été hissées sur les beffrois de Notre-Dame la semaine dernière. Car les clochers du monument le plus visité de Paris font peau neuve.

Pendant des jours, des milliers de curieux ont fait la queue sur le parvis afin de saluer les neuf nouvelles cloches. Chacune porte un prénom en l'honneur de l'archange Gabriel, de la patronne de la ville, sainte Geneviève, du premier évêque de Paris, Denis (vers 250), du neuvième évêque, Marcel (fin du IV^e siècle), du premier martyr, Étienne, du pape Benoît XVI, de l'évêque Maurice de Sully à l'origine des travaux de l'actuelle cathédrale, et enfin du cardinal Jean-Marie Lustiger.

Pendant encore trois semaines, le petit escalier



JACQUES DEMARTHON AGENCE FRANCE-PRESSE L'une des neuf nouvelles cloches de la cathédrale Notre-Dame de Paris.

VOIR PAGE A 8 : NOTRE-DAME

VOIR PAGE A 8 : RELÂCHE

AUJOURD'HUI



Politique ▶ **PLC: Trudeau accuse Gameau** d'utiliser des tactiques négatives. Page A 3

Économie ▶ **La chronique d'Éric Desrosiers:** des entreprises découvrent qu'il y a des avantages à regrouper leurs employés sous un même toit. Page B 3

Éthique ▶ **La chronique de Jean-Claude Leclerc:** Harper jette par-dessus bord son éminence grise, directeur de campagne et stratège parlementaire. Page B 6



Avis légaux.....	B 6
Décès.....	B 4
Météo.....	B 5
Mots croisés.....	B 5
Petites annonces.....	B 4
Sudoku.....	A 4

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

C'EST TOUT LE QUÉBEC QUI EN PROFITE

DES RÉSULTATS CONCRETS
POUR S'ENGAGER ENSEMBLE
VERS UNE SOCIÉTÉ DU SAVOIR

Le Sommet sur l'enseignement supérieur a rétabli le dialogue. Les discussions ont permis d'arriver à des résultats bien tangibles. L'enseignement supérieur au Québec pourra désormais s'appuyer sur des bases solides tout en respectant la capacité de payer des contribuables québécois.

Dorénavant:

- Les universités pourront compter sur un réinvestissement;
- Le rôle de nos cégeps en région sera mieux reconnu;
- La reddition de comptes des universités sera allégée et plus transparente;
- La recherche dans les cégeps et dans les universités sera mieux soutenue;
- Les droits de scolarité seront raisonnables et prévisibles;
- L'endettement étudiant sera limité;
- Le nombre de professeurs, de chargés de cours et de professionnels augmentera;
- Et l'accessibilité à l'enseignement supérieur sera assurée.

De plus, afin de poursuivre les efforts déployés depuis plusieurs mois, le gouvernement ouvre cinq chantiers de travail sur des enjeux majeurs concernant l'enseignement supérieur.

Avec un enseignement supérieur de qualité, c'est tout le Québec qui en profite.

mesrst.gouv.qc.ca

UN
QUÉBEC
POUR TOUS

Québec 



Jacques Parizeau a livré un discours qui a enflammé les militants d'Option nationale réunis en congrès à Montréal.

Jacques Parizeau enflamme les troupes d'Option nationale

JESSICA NADEAU

Le gouvernement du Parti québécois (PQ) devrait utiliser le pouvoir et les fonds publics pour faire la promotion de la souveraineté, estime Jacques Parizeau. Une idée qu'il a lancée samedi devant le millier de militants d'Option nationale réunis au Palais des congrès à Montréal.

D'entrée de jeu, l'ancien premier ministre a tenu à clarifier sa position envers le Parti québécois. «Je suis membre à vie et, comme ils me connaissent bien, ils ont collé ma carte de membre à vie sur un morceau de bois, si bien que je ne peux pas la déchirer.»

Il a par la suite précisé aux jeunes militants hilares qu'il était et restait au PQ, un parti auquel il est toujours «attaché par toutes les fibres de [son] corps». «Ce n'est pas parce que, des fois, je suis assez critique de certaines des choses qui s'y passent que je cesse d'être ce que j'ai été pendant si longtemps», a-t-il affirmé avant d'y aller d'une nouvelle attaque.

«Ça fait 15 ans que j'entends les chefs successifs du PQ au pouvoir dire: on ne va pas utiliser les fonds publics pour promouvoir la souveraineté; or, si vous ne voulez pas utiliser les fonds publics pour promouvoir la souveraineté, pourquoi êtes-vous là? [...] Il faut avoir les idées claires sur ces choses-là. Si on se fait élire pour réaliser la souveraineté du Québec, on ne peut pas rester neutre par rapport à l'appareil gouvernemental. Il faut l'orienter en fonction des objectifs que l'on a.»

Dette québécoise

Saluant la vivacité des jeunes militants d'Option nationale, Jacques Parizeau y est allé d'un message d'espoir: «N'ayez pas peur de vos rêves, n'ayez pas peur des obstacles qu'on va mettre dans votre chemin, c'est l'essentiel de ce que j'ai à vous dire.»

Selon lui, «c'est par la peur qu'on empêche l'idée de la souveraineté du Québec d'aboutir».

C'est pourquoi il dit avoir «pété une fuse» en entendant l'actuel président du Conseil du trésor, Stéphane Bédard, dire que des compressions étaient nécessaires, sans quoi le Québec allait s'enfoncer dans une situation équivalente à celle de la Grèce ou de l'Espagne. Ce faisant, il incite le peuple à baisser les bras, estime l'ancien premier ministre.

«Si le Québec est endetté à ce point, s'il est sur le bord de re-

joindre la Grèce ou l'Espagne, eh bien, oubliez vos rêves, il ne se passera rien, on est foutus. C'est l'impression qui commence à se répandre. C'est une énorme supercherie.»

Affirmant qu'il ne faut pas «laisser les comptables gagner comme ils [le font] depuis plusieurs années», il a démontré que la dette du Québec n'était pas celle que l'on voulait bien nous faire croire.

«N'ayez pas peur de vos rêves, n'ayez pas peur des obstacles qu'on va mettre dans votre chemin, c'est l'essentiel de ce que j'ai à vous dire»

«On arrive à ces chiffres-là parce que le gouvernement du Québec est le seul gouvernement au Canada à utiliser la dette brute comme expression de sa dette. La dette brute, ça veut dire que vous présentez le passif, mais pas l'actif. C'est comme si vous vous présentez à la banque pour faire un bilan de vos finances personnelles et que vous montrez votre hypothèque, mais pas la valeur de la maison. C'est aussi bête que cela.»

Les défis de la souveraineté

Dans un discours qui a enflammé les militants, il a abordé les nombreux défis qui attendent un Québec souverain, parlant de relations internationales, de frontières, de la disparition de la Cour suprême et des conséquences que cela entraînerait sur le statut des écoles anglophones ou de la loi 101.

«Je ne veux pas, ici, faire de commentaires sur votre programme. Il est à vous, ce programme, c'est à vous de le faire. Mais il y a un certain nombre de choses qui sont importantes pour indiquer aux gens comment ça va se faire, comment on va procéder. On ne peut pas dire aux gens: on va se faire un pays et, d'un autre côté, pour tel aspect, eh bien, on verra. C'est du gros travail.»

Jacques Parizeau estime qu'il faut «aboutir» sur la question de l'indépendance. Et pour y parvenir, Option nationale est, selon lui, «le levain dans la pâte», une marque de confiance qui lui a valu une ovation.

«Face à des gens souvent fatigués, souvent épuisés, souvent un peu désorientés aussi, vous arrivez dans le portrait souverainiste avec de l'enthousiaste, de l'ambition, des idées claires. Et si tant est que votre enthousiasme se propage graduellement dans les milieux souverainistes, à partir de ce moment-là, une entente de tous les souverainistes deviendra possible. Et ça aura été votre œuvre.»

ACTUALITÉS

Le NPD veut remettre les régions à l'ordre du jour

MATHIEU SIMARD

Une semaine après avoir perdu le député de Jonquière-Alma, Claude Patry, au profit du Bloc québécois, le Nouveau Parti démocratique (NPD) exhorte le gouvernement Harper à remettre les préoccupations régionales à l'ordre du jour politique.

Les troupes néodémocrates estiment que les conservateurs négligent les régions, eux qui avaient fait de ce thème une priorité lors de la campagne électorale de 2011. Le parti dirigé par Stephen Harper avait d'ailleurs opté pour le slogan «Ma région au pouvoir» pour ses publicités précédant le dernier scrutin fédéral.

De leur côté, les néodémocrates assurent ne pas avoir oublié l'engagement de Harper envers les régions, et exigent maintenant que des comptes soient rendus.

Selon le président du caucus québécois du NPD et député de Trois-Rivières, Robert Aubin, les problématiques se multiplient en régions, depuis deux ans, à commencer par la récente réforme de l'assurance-emploi.

M. Aubin affirme aussi que le financement de plusieurs projets structurants qui permettraient la création d'emplois bien rémunérés en région tarde. Les fonctionnaires reconnaissent la qualité de projets présentés, mais Ottawa rechigne à dépenser.

L'offensive néodémocrate se traduira dans les prochaines semaines par un blitz de questions en chambre et une campagne publicitaire multiplateforme. «On désire mobiliser la population et ainsi dire au gouvernement Harper qu'il n'y a pas seulement les députés en Chambre qui sont mécontents, mais que les électeurs derrière les députés le sont tout autant», explique M. Aubin.

Opération charme?

Avec l'annonce du député transfuge Claude Patry qui a éclaboussé le parti la semaine dernière, le NPD s'est défendu de mener une opération charme au Québec pour fortifier ses appuis en région, notamment à Saguenay.

Le chef du parti, Thomas Mulcair, et trois députés vedettes étaient de passage dans la ville du Saguenay-Lac-Saint-Jean, dimanche.

M. Aubin reconnaît que le départ de M. Patry a eu un effet de «surprise négative» au sein du caucus néodémocrate et que personne n'avait vu venir cette séparation politique, malgré le fait que, «d'une journée à l'autre, son cœur balançait». «Si on n'est pas à l'aise à l'intérieur d'un parti, ce qui peut arriver à l'occasion, on en convient, il faudrait au moins passer par le statut de député indépendant ou bien carrément démissionner», a indiqué M. Aubin.

Le député de Trois-Rivières est d'avis que M. Patry, s'il a le courage de ses convictions, devrait mettre son siège en jeu à l'occasion d'une élection partielle.

La députée de Saint-Maurice-Champlain, Lise St-Denis avait quitté le NPD en janvier 2012 pour se joindre au caucus libéral.

La Presse canadienne



SEAN KILPATRICK LA PRESSE CANADIENNE
Claude Patry (à gauche) est passé dans le camp bloquiste dirigé par Daniel Paillé.

Le bureau du ministre Lisée de nouveau vandalisé

Des méfaits ont été commis au bureau du ministre des Relations internationales, Jean-François Lisée, situé dans l'arrondissement Rosemont, à Montréal. Un passant ayant remarqué des vitres fracassées samedi matin a téléphoné au Service de police de la Ville de Montréal. L'agent Danny Richer a indiqué que ces méfaits ont été perpétrés au cours de la nuit de vendredi à samedi, sur les vitres avant du bureau, situé sur le boulevard Rosemont. Une enquête a été ouverte pour tenter de retrouver les vandales. C'est la deuxième fois en moins d'une semaine que les bureaux du ministre sont ciblés par une telle attaque. Dans la nuit qui a précédé l'ouverture du Sommet sur l'enseignement supérieur, les vitres de son bureau avaient aussi été fracassées. Il en avait été de même, pour ses collègues députés Pierre Duchesne et Léo Bureau-Blouin. Jean-François Lisée avait alors qualifié ces gestes de «lâches et dérisoires» dans un billet publié sur Internet.

La Presse canadienne



MANON CORNELLIER
à Ottawa

La chronique de Manon Cornellier fait relâche ce lundi.



Justin Trudeau a de nouveau essuyé les critiques de Marc Garneau lors du quatrième débat dans le cadre de la course à la direction du PLC.

CHEFFERIE DU PLC

Trudeau dénonce le style négatif de Garneau

ALY THOMSON
à Halifax, N.-É.

Le libéral Justin Trudeau a accusé son rival Marc Garneau d'utiliser des tactiques négatives lors du quatrième débat des candidats à la direction du Parti libéral du Canada, dimanche, répondant ainsi à des attaques de l'ancien astronaute décrivant sa campagne comme forte en rhétorique, mais faible en détails.

M. Trudeau s'en est pris à M. Garneau dans un face-à-face pendant le débat à Halifax, disant que les libéraux ne veulent pas voir le parti s'entredéchirer. «C'est pourquoi je suis constamment positif dans cette campagne», a lancé M. Trudeau, disant qu'il ne croyait pas que les partisans voulaient voir des campagnes négatives.

L'échange entre MM. Trudeau et Garneau a été l'un des moments vifs de ce débat, d'une durée de deux heures, entre les candidats à la direction du Parti libéral fédéral.

Un autre moment fort du débat est survenu lorsque les autres candidats s'en sont pris à la proposition de Joyce Murray de travailler avec le NPD et les Verts pour défaire les conservateurs au prochain scrutin.

Des platitudes selon Garneau

M. Garneau avait affirmé que M. Trudeau, comme lui un député montréalais, évitait les grandes questions. Il a lancé à son rival, largement perçu comme favori dans la course, que les Canadiens méritaient plus que des platitudes. «Je crois que les Canadiens veulent voir de la substance. Ils ne veulent pas des mots vides de sens. Ils n'aiment peut-être pas ce que j'ai à dire, mais, au moins, ils connaissent mes prises de position», a déclaré le député de Westmount-Ville-Marie.

M. Trudeau a répliqué qu'il avait donné son point de vue sur une panoplie de sujets, donnant en exemple son opposition au projet

Fin de la période d'adhésion

Les candidats à la direction du Parti libéral du Canada avaient jusqu'à dimanche pour convaincre de nouveaux partisans de se joindre au parti et de soutenir leur candidature. Les huit candidats s'appuieront sur leurs nouvelles recrues au moment du vote visant à élire le nouveau chef du parti, mais également sur une base virtuelle construite au cours des derniers mois par l'entremise des réseaux sociaux. Depuis six mois, Justin Trudeau a rallié de nouveaux abonnés Twitter à un rythme qui dépasse de loin celui de ses adversaires. Il a gagné 6743 nouveaux abonnés par mois en moyenne, comparativement à 886 pour Marc Garneau. À la fin de la semaine dernière, Justin Trudeau comptait un total de 188861 abonnés, contre 11840 pour Marc Garneau et 7511 pour Martha Hall Findlay.

d'oléoduc Northern Gateway et son appui à la légalisation de la marijuana. «J'ai été aussi spécifique que tous les autres», a-t-il plaidé.

M. Trudeau a été la cible de plus en plus d'attaques au cours des dernières semaines alors qu'il approche l'élection du prochain chef libéral.

M. Garneau a décoché des flèches répétées en direction de M. Trudeau, l'accusant d'être un débutant inexpérimenté. Il l'a mis au défi d'un débat à deux, ce que M. Trudeau a refusé.

Par ailleurs, la suggestion de M^{me} Murray visant à empêcher les conservateurs de remporter les élections de 2015 a également été attaquée par plusieurs candidats. M. Trudeau a complimenté M^{me} Murray pour avoir attiré de nouveaux partisans au parti, mais a rapidement écarté son idée.

«Vous devez savoir que si l'on conclut une entente avec le NPD, cette approche positive est la première chose qui partira par la fenêtre», a-t-il dit.

Muskrat Falls

Il a donné en exemple une récente publicité du NPD de la Nouvelle-Écosse montrant le chef libéral de la province, Stephen McNeil, comme étant plus enclin à importer de l'électricité du Québec plutôt que du projet hydroélectrique Muskrat Falls au Labrador. «Ici en Nouvelle-Écosse, nous avons un premier ministre du NPD qui attaque le Québec et les Québécois et, en tant que Québécois qui aime la Nouvelle-Écosse, ce n'est pas quelque chose qui m'intéresse. Nous avons besoin de mieux que ça», a déclaré M. Trudeau.

M. Garneau a demandé à M^{me} Murray comment sa position pourrait aller de pair avec le fait que le leader néodémocrate Thomas Mulcair «veut nous écraser».

«Marc, comme tu le sais, je parle d'une coopération unique. Comme une équipe de hockey canadienne qui s'est alliée pour les Jeux olympiques en 2010 et a remporté l'or, et dont les membres sont ensuite retournés en compétition les uns contre les autres», a-t-elle répondu.

Martin Cauchon a également critiqué la proposition et a écarté toute possibilité de collaborer avec les néodémocrates s'il remporte la course. «Regardez ce qui est arrivé la semaine dernière», a-t-il dit en référence au député Claude Patry qui a quitté le NPD pour le Bloc québécois. «S'il [le NPD] fusionne avec un parti un jour, je crois que ça sera avec le Bloc québécois.»

Le cinquième et dernier débat dans la course à la direction du Parti libéral aura lieu le 23 mars à Montréal. Les libéraux choisiront leur nouveau chef le 14 avril.

La Presse canadienne

Les facteurs se disent au bout du rouleau

Les nouvelles stratégies d'affaires de Postes Canada sont dénoncées par le syndicat

Plus d'un an et demi après l'adoption d'une loi pour forcer le retour au travail de 50 000 employés de Postes Canada, les travailleurs se disent épuisés et soutiennent que leurs conditions de travail sont en recul. Samedi, à l'occasion du festival Montréal en Lumière, quelques centaines d'entre eux se sont rassemblés au centre-ville pour faire connaître leur insatisfaction aux Montréalais.

Depuis plusieurs années maintenant, le volume du courrier traité par Postes Canada diminue, et l'entreprise tente de revoir ses stratégies d'affaires et ses méthodes de travail. Cela se fait au détriment des employés, tranche Alain Duguay, le président pour la section locale de Montréal et de la Rivière-Sud du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP). Les relations de travail sont à couteaux tirés entre la société d'État et le syndicat. «Postes Canada, c'est un rouleau compresseur», estime M. Duguay.

Le syndicat estime qu'une véritable transformation s'est opérée chez Postes Canada. Des comptoirs postaux ont été fermés, les fonctions de certains autres ont été réduites. Et plusieurs changements ont des effets sur la vie familiale des employés, selon lui. «On abolit certains des postes de jour pour les remplacer par des postes de nuit», explique M. Duguay. Parallèlement, il manque aussi d'effectifs,



PEDRO RUIZ LE DEVOIR
Les conditions de travail des facteurs se sont détériorées depuis l'été dernier, selon le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes.

de sorte que certains itinéraires prennent de 10 à 12 heures chaque jour. Et puisqu'il manque souvent de personnel, les facteurs doivent en plus compléter une partie des autres routes. Ils affirment que leurs nouvelles conditions de travail ont des effets négatifs sur le service offert aux clients.

Tournées dans la noirceur

Le STTP estime que la moitié des comptoirs postaux du Québec ont été fermés et parfois remplacés par des franchises privées n'offrant pas les mêmes conditions de travail aux employés. Pour faire valoir leur point de vue, quelques centaines de travailleurs apparte-

nant à la section montréalaise du STTP ont manifesté samedi soir en marge du festival Montréal en Lumière. Beaucoup d'entre eux avaient une lampe de poche vissée sur la tête, pour souligner le fait qu'ils doivent effectuer des tournées après la tombée de la nuit, depuis l'entrée en vigueur des nouveaux horaires de travail. Les députés néodémocrates Alexandre Boulerice, Pierre Nantel et Isabelle Morin sont venus apporter leur soutien au STTP, lors du rassemblement.

«Les gens nous appellent en pleurant et ils démissionnent. Ce n'est pas drôle. Postes Canada a pourtant toutes les infrastructures en place et

un personnel dévoué qui fait partie de la solution, mais qui n'est jamais consulté», déplore M. Duguay.

Particularités régionales

Le syndicat aimerait aussi que soient reconnues les particularités régionales et spécifiques. À titre d'exemple, la gestion des routes des facteurs relève d'un système national où la moyenne canadienne des portes à livrer est de 625 par jour. Dans le cœur de Montréal, certains facteurs desservent jusqu'à 1600 portes. M. Duguay critique aussi le système de «liasses multiples» mis en place récemment à Postes Canada. Avant l'instauration de ce système, les facteurs devaient porter une seule liasse de courrier sur leur bras, lors de leur tournée. Mais désormais, ils doivent en porter plusieurs. Selon le syndicat, cette situation augmente les risques de chute, car le facteur a du mal à voir sur quoi il marche.

Le syndicat espère que Postes Canada va accepter de négocier, faute de quoi il envisage d'autres types d'actions. Postes Canada n'a pas répondu à notre demande d'entrevue, dimanche après-midi. Mais l'entreprise a réfuté les arguments du syndicat à plusieurs reprises déjà, affirmant que les nouvelles mesures adoptées ces derniers mois fonctionnaient généralement bien.

Avec La Presse canadienne
Le Devoir

ACTUALITÉS

Le rapporteur de l'ONU sur le droit à l'alimentation critique Ottawa

Ottawa — Selon le rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'alimentation, la décision controversée du gouvernement Harper d'éliminer la version longue du formulaire de recensement et sa négociation d'un traité de libre-échange avec l'Union européenne nuiront à la lutte contre la pauvreté au Canada.

Ces observations figurent dans un rapport qu'Olivier De Schutter présentera lundi à Genève à l'occasion d'une réunion du Conseil des droits de l'homme de l'Organisation des Nations unies (ONU).

Le rapport exhorte Ottawa à créer une stratégie nationale d'alimentation pour combattre la faim chez un nombre grandissant de groupes vulnérables, dont les Autochtones et les gens sur l'assistance sociale qui peinent à joindre les deux bouts. Cette stratégie devrait, selon le responsable, englober les niveaux de gouvernements municipal, provincial et fédéral.

Dans son rapport, M. De Schutter attaque aussi des éléments

centraux du programme du gouvernement Harper, disant qu'ils bloquent l'accès à l'alimentation. Ceux-ci incluent la décision d'éliminer la version longue du formulaire de recensement, les négociations en cours pour un accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne, la réforme de la Commission canadienne du blé et la façon dont Ottawa supervise les fonds qu'il transfère aux provinces pour les services sociaux.

L'élimination du formulaire long de recensement empêche Statistique Canada de compiler un portrait analytique du pays, selon le rapport, qui note que « pour combattre la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition, il est nécessaire d'avoir une compréhension exhaustive de qui a faim, qui souffre d'insécurité alimentaire et qui est mal nourri ».

Initiatives décriées

M. De Schutter critique aussi l'élimination du Conseil national du bien-être social, qu'il décrit

comme « un forum pour la collecte de données et la comparaison de taux d'assistance sociale au travers du pays ».

Le rapporteur est également d'accord avec les critiques de l'accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne, que le gouvernement espère conclure d'ici la fin de l'année. Il indique que des initiatives pour promouvoir l'ali-

M. De Schutter avait essayé des critiques acerbes et personnelles de la part de ministres du cabinet Harper en mai dernier

mentation et la nutrition et les marchés locaux, comme celles pour promouvoir l'achat local, pourraient être affectées de façon négative avec cet accord. Il critique également la disposition de l'accord selon laquelle les municipalités ne pourront plus privilégier les biens et services locaux ou Canadiens pour des contrats de plus de 340 000 \$.

M. De Schutter critique aussi le gouvernement pour avoir mis fin au monopole de la Commission canadienne du blé. Il se prononce fermement en faveur du système de gestion de l'offre en vigueur pour les produits laitiers, la volaille et les œufs, qui est un point de contentieux pour un éventuel accord de libre-échange avec le Partenariat transpacifique.

Le rapport sert en quelque sorte de réplique aux critiques acerbes et personnelles de la part de ministres du cabinet Harper envers M. De Schutter lors de sa mission d'enquête de 11 jours au Canada en mai dernier. Le ministre de la Santé, Leona Aglukkaq, avait déclaré que M. De Schutter était « mal informé » et « condescendant », tandis que le ministre de l'Immigration, Jason Kenney, dit de lui qu'il était « complètement ridicule ».

La Presse canadienne

Mohawks, tatouages, scarifications et autres parures amérindiennes

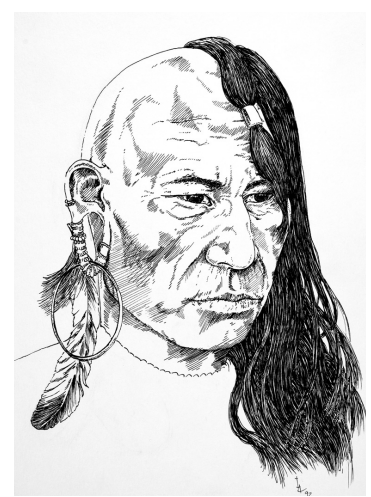
Une exposition reconstitue l'apparence des Autochtones à l'arrivée des Européens

CAROLINE MONTPETIT

Les punks n'ont rien inventé, ou si peu... Des siècles avant eux, les Amérindiens du Québec portaient eux aussi des coupes de cheveux étonnantes, des parures éclatées, des tatouages et des scarifications symboliques.

L'étude des mœurs amérindiennes avant l'arrivée des Européens, et plus particulièrement la façon dont ils se présentaient physiquement, a passionné l'anthropologue Marc Laberge, qui y a consacré un ouvrage fort documenté, *Affiquets, matachias et vermillon*, réédité en 2010 aux éditions Recherches amérindiennes au Québec. Et ce sont ces recherches qui ont guidé l'artiste François Girard, illustrateur du livre, dont un ensemble d'aquarelles mettant en scène les Amérindiens du Québec avant l'arrivée des Européens est exposé jusqu'au 24 mars à la maison de la culture Rosemont-La Petite-Patrie.

En matière de représentation visuelle des Amérindiens de cette époque, il n'existait à peu près rien avant que ce projet soit entamé, raconte Marc Laberge. « Ce qui existait, c'était des collections de certains peintres, qui étaient surtout allés aux États-Unis, et qui avaient fait des reportages ethnographiques des groupes rencontrés », dit-il. Il pense entre autres au prince

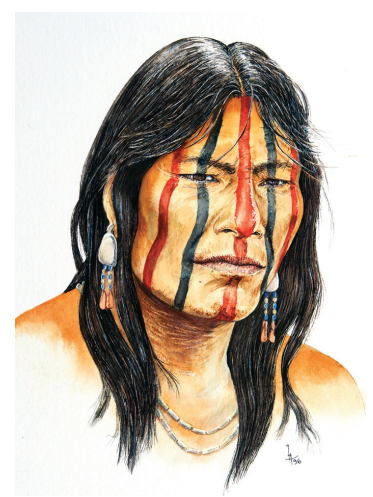


Représentations de l'apparence d'Amérindiens autrefois

Maximilien de Wied et au peintre suisse Karl Bodmer, qui ont traversé les États-Unis en 1832. En fait, à l'époque de Champlain, les graveurs avaient tendance à recréer des Amérindiens qui avaient un petit air romain. « On leur mettait une jupe, par exemple. Ce n'était pas riche sur le plan ethnographique », dit-il. Plus tard, pour camoufler notre méconnaissance de l'apparence réelle des Amérindiens, on les a dessinés avec un certain flou, ajoute-t-il.

Algonquiens

C'est en fouillant dans les références historiques, *Relations des Jésuites* en tête, mais aussi les travaux de Champlain, de Sagard, de Lahontan, de Lafitau



FRANÇOIS GIRARD/©VIDÉANTHROP

et de Pehr Kalm, pour ne nommer que ceux-là, que Marc Laberge a finalement reconstitué ce à quoi pouvaient ressembler les Algonquiens croisés par les découvreurs. A cause de l'abondance de matière, et parce qu'il fallait choisir, Marc Laberge a plutôt centré ses recherches sur les Algonquiens, dont le mode de vie était, semble-t-il, à ce jour moins documenté que celui des Iroquoiens, bien que les deux groupes aient occupé alternativement le territoire.

En vieux français, « affiquets » signifie l'ensemble des ornements, pendentifs et décorations de tous genres que les Algonquiens portaient. « Matachias » désigne l'ensemble de leurs maquillages, peintures corporelles, tatouages et scarifications. Quant au mot « vermillon », il a été retenu dans le titre de l'ouvrage de Marc Laberge, parce que c'était la couleur de prédilection des Algonquiens de l'époque.

En matière de coiffure, « leur fantaisie est leur mode », écrivent les Jésuites au sujet des Amérindiens. Coquets, les Amérindiens graissaient abondamment leur corps et leur chevelure. François Girard peint certains individus avec la moitié du crâne rasé, d'autres portant le milieu du crâne rasé, d'autres encore exhibant un couteau dans leur coiffure. « Non seulement n'ont-ils ni poils sur le corps, ni barbe, mais ils considèrent comme honteux, laid, voire difforme, un individu qui en au-

rait ne fût-ce qu'un seul, écrit Laberge. Ainsi, dès que des poils apparaissent et deviennent visibles, ils les arrachent complètement, avec les doigts ou en les brûlant, bien qu'il arrive parfois que des individus plus âgés aient « quelques poils au menton ». Pour raser une chevelure, les autochtones utilisaient fréquemment les dents du brochet, coupantes et efficaces.

Quant aux lobes d'oreilles, fendus puis élargis, « plus ils étaient grands, plus c'était prestigieux », raconte Marc Laberge. Au point que, « quand les sauvages vont à la chasse ou à la pêche, ils ont soin de s'attacher les deux oreilles ensemble par derrière la tête, afin de ne pas être gênés dans la course », écrit un mystérieux explorateur aux initiales J.-C. B., dans le récit d'un voyage fait au Canada de 1751 à 1761.

Statut social

Les peintures de corps, les tatouages et les scarifications, servaient parfois à marquer le statut d'un personnage, le chaman, par exemple, ou encore étaient exhibés lors de célébrations spéciales. Certains signes distinctifs pouvaient indiquer les exploits guerriers du personnage qui les portait, ou marquer ses trophées de chasse.

« En partant à la chasse, tu portais des couleurs pour plaire au maître des animaux ou pour favoriser le surnaturel », raconte M. Laberge.

Fait à noter, les Amérindiens n'étaient pas du tout gênés par le froid. Il n'était pas rare de croiser un Amérindien nu ou semi-nu, ou encore nu-pieds, même en plein hiver. « Ils ont les cheveux longs et leur peau est protégée par une huile, relève Laberge. Les enfants sont habitués, et il n'y a jamais personne qui va se plaindre qu'il fait froid », dit-il.

Quant aux Amérindiens d'aujourd'hui, il semble que ces représentations de leurs ancêtres ne « les inspirent pas du tout », constate Marc Laberge. « C'est beaucoup lié à notre concept de la nudité, ajoute-t-il. Aujourd'hui, on ne se promène pas nu. »

Le Devoir

QUI SONT NOS ÉLUS ?

Du TPI pour le Rwanda à l'Assemblée nationale

Le parcours atypique de la députée caquiste de la circonscription de Montmorency

Il y a six mois à peine, ils ont choisi de se lancer dans le vide et de mettre leur destin entre les mains des électeurs. Tous, quel que soit le parti, ont choisi de s'engager en politique pour faire bouger les choses, mais certains découvrent la dure réalité des jeux politiques. *Le Devoir* est allé à la rencontre de nouveaux élus.

ISABELLE PORTER
à Québec

La nouvelle députée de la CAQ dans Montmorency a passé les huit dernières années de sa vie au Tribunal pénal international d'Arusha à défendre la cause d'un ministre rwandais accusé de génocide et de crimes contre l'humanité.

« Ça a été la bataille d'une vie. C'est du 15 heures semaine, sept jours par semaine, raconte la criminaliste Michelyne C. St-Laurent. Les premiers mois du procès, j'avais perdu 25 livres, et je ne suis pas grosse ! »

Avocate spécialisée en droit criminel, M^{me} St-Laurent défendait la cause du ministre rwandais de la Santé, Casimir Bizimungu. Le procès, qui a débuté en 2003, a duré cinq ans. À la fin de l'année 2011, M. Bizimungu a été acquitté. « Ça a été une des plus grosses causes. C'était dans tous les journaux d'Europe et d'Afrique, sauf au Canada », raconte l'avocate.

Les juristes québécois sont très convoités au Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) parce qu'ils ont l'avantage de maîtriser les règles britanniques du droit international (la « common law »), tout en parlant le français.

De son client, elle dit qu'il s'agit d'une « bonne personne », un « démocrate » qui manifestait de l'ouverture envers les Tutsis. L'histoire de la guerre au Rwanda n'est pas « ce que l'on croit », souligne-t-elle.

Lorsqu'elle a soumis sa candidature aux Nations unies en 2000, M^{me} St-Laurent n'était jamais allée en Afrique. « La première fois que j'ai mis les pieds là, je me suis dit : "il fait trop chaud, il y a plein de bibittes, je ne reviens plus !" »

Priorités

Élue dans une circonscription de la banlieue de Québec occupée par les libéraux, M^{me} St-Laurent s'est peu fait entendre depuis son arrivée à l'Assemblée nationale. « Ma priorité présentement, c'est les gens de mon comté, dit-elle. Surtout qu'il y a des besoins criants. La population a doublé à Sainte-Brigitte-de-Laval et on a besoin d'une nouvelle école primaire. »

Responsable des dossiers de la condition féminine et des affaires autochtones, elle est intervenue surtout pour dénon-

cer le manque d'aide donnée aux femmes autochtones victimes d'agressions sexuelles. Lors de l'étude de crédits, elle s'est scandalisée qu'on n'investisse que 15 000 \$ là alors que 4,5 millions allaient aux projets culturels dans les communautés. « Je trouve ça aberrant », lance-t-elle.

Mais sur le mouvement autochtone Idle No More et Theresa Spence, elle préfère ne rien dire. « Ça relève du fédéral. Je n'ai pas les chiffres sur la reddition de comptes. Je préfère les voir avant de me prononcer. »

Audace

M^{me} St-Laurent est pourtant capable d'une certaine audace dans ses interventions. En 2010, le quotidien britannique *The Guardian* faisait état de la plainte qu'elle avait déposée contre le procureur du TPIR, Luis Moreno-Ocampo. Mandatée pour répondre aux victimes dans le dossier du président du Soudan, Omar al-Bashir, elle reprochait au procureur ses commentaires dans les médias sur le dossier.

« St-Laurent a aussi accusé Moreno-Ocampo de briser son serment d'impartialité et de menacer les efforts de paix au Soudan tout en minant la crédibilité de la Cour », racontait le journal.

À Québec aussi, l'avocate a travaillé sur des causes controversées. Au début des années 90, c'est elle qui avait porté en appel la condamnation de l'assassin dans l'affaire très médiatisée du meurtre de la comédienne France Lachapelle. « Je l'ai encore dans la tête, mon Christian Gagnon, dit-elle. Je me demande s'il ne faudrait pas rouvrir le procès avec de nouvelles preuves, et si on ne pourrait pas aller chercher une preuve d'ADN. »

M^{me} St-Laurent n'en est pas non plus à ses premiers pas en politique. En 1994, elle a affronté Jean Rochon à l'investiture du Parti québécois dans Charlesbourg. Puis, quatre ans plus tard, on la retrouvait dans l'organisation du Reform Party au Québec, sous Preston Manning.

Le Devoir

Une première version de ce texte avait été publiée sur le site Web du Devoir en septembre.

Michelyne C. St-Laurent en bref

Âge : 64 ans
Parti : Coalition avenir Québec
Circonscription : Montmorency
Fonctions : Porte-parole en condition féminine et aux affaires autochtones
Professions antérieures : Membre du Barreau du Québec depuis 1982; associée principale du Bureau St-Laurent Chénard, avocats; conceptrice et animatrice de l'émission *Justice et justiciable* à Télé-Mag 24 de 1986 à 1994. Vice-présidente de Télé-Plus; conseil principal au Tribunal pénal international pour le Rwanda à Arusha, en Tanzanie, de 2000 à 2011.



CLÉMENT ALLARD LE DEVOIR

Sudoku par Fabien Savary

	5		8			3	
			1	2			
	6	7	4	5	8		
	2			3	1		
7		5					6
	4		9				2
			3	4			
9	4	1				5	
8		5		7			

Niveau de difficulté : MOYEN 2315

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

4	1	2	6	5	7	9	8	3
5	8	6	4	3	9	1	2	7
7	3	9	8	1	2	4	6	5
1	5	3	9	2	8	7	4	6
2	4	8	7	6	1	5	3	9
6	9	7	5	4	3	8	1	2
9	6	5	2	8	4	3	7	1
3	2	4	1	7	5	6	9	8
8	7	1	3	9	6	2	5	4

2314

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary. En exclusivité sur le site des Mordus www.les-mordus.com

Congédié ?

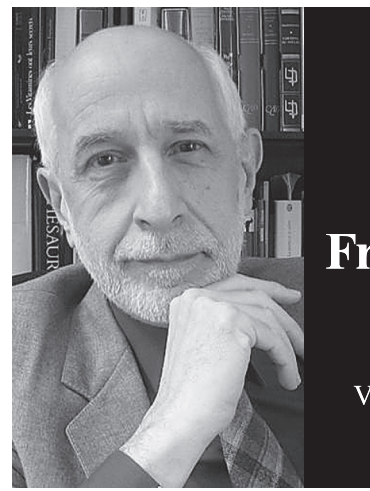
Voyez

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545



LOTTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2013-03-02

649 06 29 31 48 compl. 33 40 43

Prochain gros lot (approx.) : 3 000 000 \$

Extra 4507127

LOTTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2013-03-01

649 06 21 24 27 30 35 45 compl. (C) 32

+ 7 sélections gagnantes additionnelles. Consultez votre détaillant ou à lotoquebec.com 6422800

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

ACTUALITÉS



La campagne annoncée dimanche par le ministre de la Justice, Bertrand St-Arnaud, s'articule autour de deux publicités télévisées présentant des couples homosexuels dans des scènes de la vie quotidienne.

Homophobie: de la tolérance à l'acceptation

Québec lance une nouvelle campagne publicitaire de sensibilisation

ANNIK CHAINEY

Le degré d'ouverture des Québécois à la diversité sexuelle sera mis à l'épreuve durant le mois de mars grâce à deux publicités télévisées qui seront diffusées sur les principales chaînes francophones dans le cadre d'une campagne de sensibilisation pour lutter contre l'homophobie lancée dimanche par le gouvernement du Québec.

« C'est avec une grande fierté et une certaine émotion que j'annonce aujourd'hui le lancement de cette campagne, qui est une première au Québec, au Canada et sur le continent nord-américain », a déclaré le ministre de la Justice, Bertrand St-Arnaud, en conférence de presse à Montréal dimanche. Même si beaucoup a été fait pour les droits des minorités sexuelles dans la province, il reste encore du travail à accomplir pour que l'égalité juridique acquise ces dernières années s'accompagne de l'égalité sociale. »

La campagne s'articule autour de deux publicités télévisées en français présentant deux couples homosexuels dans des scènes de la vie quotidienne. La première montre une femme dont la conjointe a organisé une fête d'anniversaire surprise alors que la deuxième met en scène un homme qui accueille son partenaire à son retour de voyage à l'aéroport. Dans les deux cas, le message ne révèle qu'à la toute fin l'homosexualité des protagonistes, jouant sur cette ambiguïté pour amener chacun à s'interroger sur sa propre ouverture concernant la diversité sexuelle.

« Nous avons choisi de ne pas centrer ces publicités sur des situations d'homophobie parce que nous croyons qu'une approche positive est plus efficace », a précisé M. St-Arnaud, qui est responsable de la lutte contre l'homophobie au sein du gouvernement, au sujet des deux annonces qui seront présentées dès dimanche soir. « C'est d'ailleurs l'essence du message que nous ont communiqué les membres de la communauté LGBT: éviter la victimisation et adopter un ton positif. »

Un aspect de la campagne particulièrement apprécié des différents acteurs du milieu ayant assisté au dévoilement dimanche. « J'aime que les publicités sortent les gays de la chambre à coucher et les montrent dans un contexte social », a affirmé Jasmin Roy, qui milite contre la discrimination et l'intimidation à l'école par l'entremise de sa fondation éponyme. « Avoir une famille, des amis et des collègues de travail, participer à des activités collectives, c'est ça, être homosexuel. »

De l'indifférence à la complicité

Selon le comédien et animateur, la société québécoise est déjà assez ouverte par rapport aux minorités sexuelles, et la campagne, qui comprend aussi un message radio en anglais et un site Web bilingue, devrait donc recevoir un accueil plutôt favorable de la part du public. « C'est sûr qu'il va y avoir des malaises, mais cela fait souvent partie du processus d'adaptation à de nouvelles réalités », a-t-il indiqué.

Pour Laurent McCutcheon, président de Gai Écoute et militant de longue date pour les droits des minorités sexuelles, l'objectif de la campagne est de faire passer le Québec de la tolérance à l'acceptation. « La tolérance, c'est de l'indifférence et je crois que c'est le sentiment de la majorité des Québécois à l'égard de la communauté LGBT. Alors que, dans l'acceptation, il y a une notion de complicité, a-t-il expliqué. Les gens ne veulent pas que leur famille et leurs amis les tolèrent. Ils veulent être aimés, acceptés, inclus. »

La première phase de la campagne, qui s'inscrit dans le cadre du plan d'action de lutte contre l'homophobie adopté en 2011 par le gouvernement libéral de l'ancien premier ministre Jean Charest, se déroulera jusqu'au 31 mars. Un second volet qui mettra l'accent sur d'autres sujets liés à la diversité sexuelle, dont l'homoparentalité, devrait être lancé l'an prochain.

La Presse canadienne

ÉTATS-UNIS

Réductions budgétaires: le principal conseiller d'Obama espère éviter le pire

Le principal conseiller économique de la Maison-Blanche, Gene Sperling, a estimé dimanche que le pire des compressions budgétaires automatiques pourrait encore être évité, prédisant un assouplissement des républicains devant le mécontentement de leur électeur.

« Je pense que quand les effets douloureux de ces compressions vont commencer à graduellement affecter les communautés dépendant des programmes militaires ainsi que des services d'aides à la santé mentale des enfants, plus d'élus républicains préoccupés des conséquences néfastes sur leur électeur vont opter pour un compromis bipartite », a-t-il expliqué sur la chaîne ABC.

Il a aussi discrédité la proposition des républicains de donner au président Obama plus de choix dans les compressions de 85 milliards de dollars entrées en vigueur vendredi faute d'accord au Congrès. « Cela revient un peu à demander à quelqu'un de choisir les trois doigts de la main qui doivent être coupés », a ironisé Gene Sperling.

Cette proposition ne pourrait pas éviter d'éliminer 750 000 emplois dans un contexte de fragilité économique, a-t-il souligné.

Pour s'attaquer au déficit, le président Barack Obama accepte l'idée de réformer des programmes sociaux, comme le demandent les républicains, mais il insiste aussi sur la nécessité de nouvelles rentrées fiscales en éliminant des

niches d'imposition dont bénéficient les entreprises et les riches Américains.

Bureau du budget

Les ténors républicains n'ont pas donné dimanche de signes d'assouplissement dans leur opposition à toute nouvelle imposition, lui préférant une réduction draconienne du train de vie de l'État fédéral. « La question est de savoir si nous allons respecter l'engagement bipartite pris envers le peuple américain il y a un an et demi et signé par le président Obama, selon lequel nous allons réduire les dépenses fédérales pour cette année fiscale sans augmenter les impôts », a lancé Mitch McConnell, chef de la minorité républicaine du Sénat, sur la chaîne CNN.

« Il [Obama] a déjà eu sa hausse d'impôt, il est temps désormais de réduire les dépenses, et tous les Américains le savent bien », a aussi déclaré dimanche sur la chaîne ABC le républicain John Boehner, président de la Chambre des représentants.

Selon lui, aucun camp n'est prêt au compromis. « Je ne pense pas que quiconque ait une idée de la manière d'en sortir », a jugé M. Boehner.

Barack Obama doit nommer lundi Sylvia Mathews Burwell, la dirigeante de la fondation caritative du distributeur Walmart, à la tête de son bureau du budget. Il s'agit d'un poste crucial en cette période d'affrontement avec les républicains du Congrès.

Agence France-Presse

Un policier est tué à Kuujuaq

Kuujuaq — Une intervention policière s'est terminée de façon tragique samedi soir, à Kuujuaq, dans le Nord-du-Québec, alors qu'un policier a perdu la vie et qu'un autre a été grièvement blessé. L'événement est survenu vers 21 h 30, lorsque deux agents du Corps de police régional Kativik ont été appelés à intervenir dans une affaire de violence conjugale dans une résidence. Peu après leur arrivée, le suspect, qui menaçait une femme, a tiré en leur direction, les atteignant. Ils ont subi de graves blessures, et l'un d'eux est mort dimanche matin à l'hôpital. Le policier décédé est Steve Dery, originaire d'Ottawa. Quant à la femme, elle a réussi à prendre la fuite. Le corps du suspect dans cette affaire a été retrouvé sans vie vers 14 h 40. Il se serait suicidé.

La Presse canadienne

Elliot Lake: début de l'enquête publique

Elliot Lake — L'enquête publique sur l'effondrement du toit d'un stationnement d'un centre commercial ayant coûté la vie à deux personnes dans une petite ville ontarienne s'amorcera lundi. La commission entendra jusqu'à 75 témoins et durera jusqu'à l'été. En plus d'examiner les causes de la chute de béton et de débris sur les clients et employés du centre commercial Algo le 23 juin dernier, l'enquête se penchera sur la réaction des services d'urgence et les efforts pour retrouver des survivants, qui ont été arrêtés par mesure de sécurité malgré le fait que des intervenants eurent dit détecter des signes de vie dans les décombres. Le commissaire Paul Bélanger préside l'enquête.

La Presse canadienne



ANIMATION: KARINA MARCEAU, JOURNALISTE INDÉPENDANTE

CONCOURS

LE DEVOIR
Libre de penser

EXPO
manger santé
et vivre vert

SPA
EASTMAN
RELAIS SANTÉ

Un court séjour déterminant pour adopter un nouveau style de vie.

COUREZ LA CHANCE
DE GAGNER

Un séjour de
2 nuits pour 2 personnes
« Forfait Spa de Destination »
au Spa Eastman

Valeur 728\$ (avant taxes)

Le tirage aura lieu le
15 mars 2013.
Pour participer, remplissez
le formulaire en ligne:
www.ledevoir.com/concours

EXPO
manger santé et vivre vert

MONTREAL - Palais des congrès
15.16.17 MARS 2013

QUÉBEC - Centre des congrès
23.24 MARS 2013



GÉRARD BÉRUBÉ



LISA-MARIE GERVAIS

Poursuivez vos réflexions avec les journalistes du *Devoir*

ÉMISSION 2

LE DEVOIR+

À Canal Savoir, lundi 20 h

CE MOIS-CI :

Les stratégies d'évitement fiscal des multinationales
Entrevue avec le journaliste et directeur de la section économique
Gérard Bérubé

Le parent roi
Entrevue avec la journaliste à l'éducation
Lisa-Marie Gervais

La loi d'accès à l'information
Avec le journaliste et président de la FPJQ
Brian Myles

Le Devoir de philo
Le féminisme selon Betty Friedan
Par la sociologue Annie Cloutier

PROLONGEZ VOTRE EXPÉRIENCE :
www.ledevoir.com

ET TOUS LES MARDIS À L'ÉMISSION
Le Midi Libre
À 12 H 15

CBL
Animer Montréal

LE DEVOIR

PHOTOS: JEAN-FRANÇOIS HAMELIN

canal
SAVOIR

ÉDITORIAL

CRISE DE L'EURO : PRISE 2

Le cauchemar

En guise d'introduction, nous emprunterons des constats formulés dans le journal *Le Monde*. Comparant l'insolence de l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* à celle de son pendant britannique *The Economist*, *Le Monde* avance ces jours-ci que le *Spiegel* « se moque du monde, comme l'Allemagne se fiche de l'Europe [...] ». Pire, « Le rêve allemand célébré sans pudeur par le *Spiegel*, c'est le cauchemar de l'Europe. » On ne saurait mieux dire. Reprenons de zéro.

Dans la foulée de la crise de 2008, on a assisté à deux kidnappings démocratiques. En Grèce tout d'abord, en Italie ensuite. Dans un cas comme dans l'autre, Angela Merkel et Nicolas Sarkozy, soutenus, pour ne pas dire guidés, par les technocrates de Bruxelles, de la Banque centrale européenne (BCE) et du FMI ont imposé leurs choix à la tête des deux États. Plus précisément, ils ont parachuté des hommes qu'ils savaient voués à infliger les recettes de l'austérité tous azimuts malgré les avis contraires et multiples d'économistes des deux côtés de l'Atlantique.

Dans la foulée (bis) de ces cures, on a observé une hausse si marquée du chômage que la conjugaison de celle-ci avec de nouvelles compressions dans les programmes d'assurance chômage a « produit » le nombre de pauvres le plus élevé depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Un phénomène qui a induit les dommages collatéraux suivants: une augmentation prononcée des suicides, de la prostitution et de la toxicomanie. Quoi d'autre? Des mouvements migratoires sans précédent dans l'histoire de la construction européenne.

Ces derniers sont à l'avantage, au grand avantage, de l'Allemagne, mais au désavantage des pays du Club Med si méprisés par la presse populaire allemande. Toujours est-il qu'en Italie, en Espagne, au Portugal et en

Grèce on observe, impuissant, un exil des cerveaux. De jeunes diplômés en médecine, en informatique, en ingénierie et autres scientifiques. Des jeunes qui sont trilingues. Selon l'inventaire dressé par le *Spiegel*, le nombre de ces têtes pleines qui ont quitté l'Italie au cours des six premiers mois de l'année 2012 a été de 32 600. L'Espagne: 27 000; la Grèce: 26 400; le Portugal: 10 000. Selon Vassilis Tsianos, expert en flux migratoires à l'Université de Hambourg, la cohorte de migrants qui ont choisi l'Allemagne est certainement trois fois plus élevée, car, depuis le traité de Schengen sur la mobilité des personnes, il n'est plus obligatoire de s'enregistrer.

Grâce à cet afflux, l'Allemagne voit les difficultés socio-économiques auxquelles elle était confrontée se réduire comme une peau de chagrin. Un, il y a réduction des problèmes inhérents à un vieillissement marqué de la population. Deux, des écarts liés au manque de main-d'œuvre qualifiée. Trois, le nombre d'actifs cotisant aux caisses de retraite ayant augmenté, ces dernières se portent mieux aujourd'hui. Bref, pour l'Allemagne cette migration intra-européenne s'avère la divine surprise.

Dans son commentaire paru dans *Le Monde*, Arnaud Leparmentier souligne: « *Fallait-il signer ce traité de Maastricht (1992), qui tourne au désastre? [...] Curieusement, le sujet reste tabou. Dans les années 1990, on vendait la monnaie unique en assurant qu'elle permettrait de lutter contre les prétendues dévaluations compétitives des pays du Sud. Contresens total: la lecture inverse devrait prévaloir.* »

Comme aurait dû prévaloir de la part des politiciens allemands, des éditorialistes de *The Economist* et autres un respect, ne serait-ce que minimal, du vote des Italiens. Car dans l'attitude adoptée par les membres de ce club de la « bien-pensance », il y a un je-ne-sais-quoi qui revient à signifier que la vertu est exclusive à telle nation, l'idiotie à telle autre. Cela revient également à cacher que la monnaie unique a bénéficié à l'Allemagne plus qu'à tout autre pays, alors qu'elle a fait plus de tort à l'Italie qu'à tout autre pays.

ANGLAIS INTENSIF UNIVERSEL AU PRIMAIRE

L'ère de l'immersion

Le projet d'intégrer 400 heures d'anglais intensif pour tous les élèves québécois de la fin du primaire est un cadeau empoisonné de Jean Charest dont le gouvernement Marois devrait se débarrasser plus clairement qu'il ne l'a fait jusqu'à maintenant.

Ce projet a été annoncé dans un discours d'ouverture de février 2011, où l'ancien chef libéral tentait par tous les moyens de relancer son gouvernement usé et impopulaire. Aucune analyse de mise en œuvre n'avait précédé cette annonce. C'était un truc rhétorique d'un premier ministre cherchant à se donner un héritage politique; comme cet autre gadget, inséré dans le même discours: les tableaux blancs dits « intelligents » dans toutes les classes. Des mesures simplistes, pour un rendement politique à court terme. Et malavisées.

Comme l'ont bien dit Charles Castonguay et Frédéric Lacroix dans nos pages la semaine dernière, il y a un aspect « fuite en avant » apeurant dans l'idée d'implanter ainsi l'anglais intensif dans toutes les écoles sans exception. Dans la liste de problèmes de l'éducation au Québec, la carence en bilinguisme des jeunes Québécois figure-t-elle en première position? On peut en douter. Le pourcentage de bilinguisme anglais-français des francophones de 20 à 34 ans à Montréal est estimé à 79%, notent Castonguay et Lacroix.

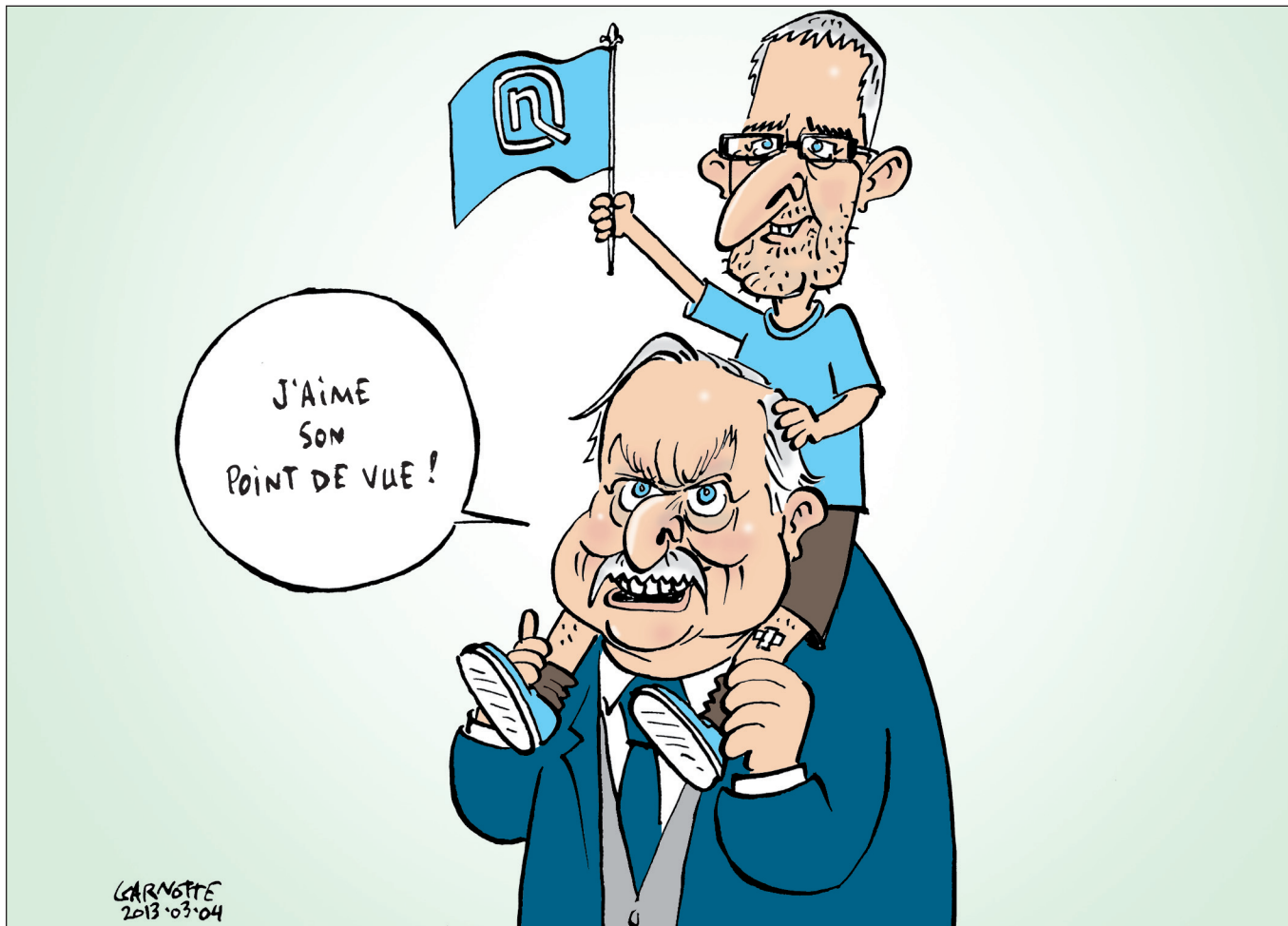
Normal, notre ère est celle de l'immersion: Internet, les nouveaux médias et plus globalement l'ère numérique nous plongent directement dans l'anglophonie mondialisée. Aujourd'hui, les systèmes de quotas visant à sauvegarder une certaine diversité culturelle se trouvent souvent sapés. Le rouleau compresseur des industries culturelles écrase tout. La langue quotidienne des jeunes, au Québec, est plus que jamais émaillée d'expressions anglaises. S'ensuit une triste perte de vocabulaire qui fait croire chez eux un sentiment d'étrangeté à l'égard de leur propre langue maternelle, laquelle ne semble jamais assez « cool ». Et au même moment, la moitié du Québec, la grande région de Montréal, est devenue un programme d'immersion en soi. L'anglais s'y apprend comme par osmose.

Avons-nous vraiment besoin d'accentuer des phénomènes massifs en y ajoutant de l'anglais intensif pour tous? En région, un tel programme peut sans doute aider des élèves à mieux progresser en anglais. Car un certain bilinguisme — *a fortiori* un multilinguisme — individuel est une richesse, assurément. Mais le bilinguisme collectif et étatique vers lequel nous fait tendre l'anglais intensif universel est à rejeter pour une nation minoritaire comme la nôtre.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
 Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
 Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
 Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN
 Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE



L E T T R E S

L'indépendance à cause du quota ?

Il est ridicule pour la ministre Diane Finley de dire que la cible annuelle de 485 000 \$ de prestations d'assurance emploi à récupérer par chacun de ses enquêteurs n'est pas un quota, mais un objectif de rendement.

La ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et du Travail du Québec, Agnès Maltais, pourrait aussi bien dire que son gouvernement ne veut pas l'indépendance, mais la souveraineté. Le premier exemple mène d'ailleurs au second.

Pauline Marois a maintenant beau jeu de dire que Stephen Harper sacrifie intentionnellement les travailleurs saisonniers de l'Est-du-Québec pour fournir en main-d'œuvre ses sables bitumineux adorés. Par cette réforme, le premier ministre canadien montre concrètement à tous les Gaspésiens qui ont le malheur d'avoir un emploi saisonnier que le Canada n'est pas leur pays.

Le gouvernement du Québec n'a qu'à tenir les prochaines élections durant le mois de mai, quand beaucoup de ces travailleurs tomberont dans le trou noir et perdront tous revenus pendant plusieurs semaines. Le gouvernement canadien comprendra alors ce que veulent les Québécois: un emploi au Québec avec ou sans le Canada.

Michel Gourde
 Le 28 février 2013

Oui au français intensif

Dans la page Idées du *Devoir* du mercredi 27 février, le texte « Anglais intensif: la fuite en avant continue » offre au gouvernement, ainsi qu'à la population du Québec, un plaidoyer clair et objectif pour contrer toute forme d'américanisation qui impose au Québec, sous le couvert de la mondialisation, une langue

unique, soit l'anglais. Le gouvernement du Parti québécois qui s'apprête, avec raison, à renforcer la Charte de la langue française doit prendre en compte l'analyse présentée par MM. Frédéric Lacroix et Charles Castonguay ainsi que toutes les suggestions constructives soumises à son étude, depuis des décennies, qui font de la langue maternelle le référent linguistique majeur dans l'apprentissage d'une langue seconde.

Dans ce contexte, un moratoire sur l'anglais intensif au primaire s'impose et, en outre, je propose l'ajout d'un nouvel objectif pédagogique pour les élèves francophones du secondaire: les finissantes et finissants devront s'exprimer en français avec aisance, spontanéité et assurance et se faire comprendre, sans difficulté, par tout locuteur francophone, et ce, où qu'il soit sur la planète.

Le partage du français, langue commune, avec les diverses communautés culturelles du Québec dépend fondamentalement de cette maîtrise même du français par les locuteurs francophones du Québec.

Monique Bisson, Gatineau
 Le 28 février 2013

Je veux ravoir l'argent qu'on m'a volé !

Lors des témoignages, nous réalisons que les personnes qui « ont volé consciemment » et qui se sont fait « acheter » sont déjà très bien rémunérées et profitent d'un « super fonds de pension » s'il s'agit d'un voleur « employé de la Ville ».

Quant aux entrepreneurs et firmes d'ingénierie, elles font déjà d'excellents profits, mais pas suffisamment, semble-t-il. Ils sont prêts à la collusion, la fraude, pour s'enrichir davantage! Cet argent obtenu illégalement devrait nous être remboursé! À la limite, ce pourrait être une hypothèque sur la maison du « voleur », une re-

tenu sur son salaire ou son fonds de pension... Ces gens ont-ils un compte dans un « paradis fiscal »? Je veux le savoir.

En Corée du Nord, il existe la « culpabilité par association », laquelle punit trois générations d'une même famille lorsqu'un membre de la famille a fauté. Devrions-nous aller jusque-là? Sûrement pas, cependant une condamnation « affectant le patrimoine familial » pourrait être très dissuasive...

Alors que je fais ainsi voler, flouer, cette phrase écrite sur un certain mur d'un certain théâtre de Québec il y a plus de 40 ans a maintenant un nouveau sens pour moi: « Vous êtes pas écœurés de mourir, bande de caves? »

Devrais-je, moi aussi, profiter ainsi du système? Bien sûr que non!

Pierre Drolet
 Neuville, le 1^{er} mars 2013

Le creux de la vague

Voilà plus de dix ans que j'observe, désolé, parfois découragé, le PQ s'obstiner à vivre dans le déni, à refuser de reconnaître ses démons, à ne pas vouloir se faire face à lui-même.

Il porte en lui toute la honte et la culpabilité propres aux peuples conquis, colonisés. Son nationalisme est tellement miné par ce mal qu'il réussit désormais à inspirer... la honte chez les Québécois. Ce matin, j'étais dans l'ouest de la ville et j'ai hésité à parler français au restaurant. Cela ne m'était jamais arrivé. Avec cette trêve et ridicule histoire de *pasta* et de *on/off*, nous avons peut-être atteint l'affreux creux de la vague.

C'est dans ces moments-là, souvent, que renaît la fierté sauf que, cette fois-ci, cette fierté choisira peut-être un véhicule plus approprié, Option nationale par exemple.

Benoît LeBlanc
 Rive-Sud de Montréal, le 28 février 2013

LIBRE OPINION

Un milieu de vie, pas un mouroir

JOCELYNE DUMONT
 Lévis

Bravo, Madame Marois, pour les nouvelles règles plus humaines qui régleront les maisons de retraite au privé, mais pourquoi ces règles ne s'appliquent-elles pas pour les personnes en perte d'autonomie dans les maisons d'hébergement publiques, les CHSLD?

Des menus santé, des repas qui respectent le *Guide alimentaire canadien*, du personnel en quantité suffisante pour répondre aux besoins; du respect, la propreté nécessaire aux lieux et aux individus, de bons petits plats, des explications claires sur le bail, des sorties prévues régulièrement, hebdomadaires ou mensuelles, etc.? Pourquoi pas? Des sorties de temps en temps des CHSLD, avec le transport adapté et des accompagnateurs dévoués? De l'aide pour s'assurer qu'ils prennent bien leurs trois repas par jour? Des « soirées canadiennes » avec musique et danse, pour

quoi pas? Est-ce trop beau pour être vrai? Trop bien pour ces personnes délaissées? Pourquoi pas un peu de bonheur pour le public en CHSLD? Pas seulement au privé?

Ambiance de mort

La population en a assez des mauvais soins et de la négligence dans nos CHSLD et du manque de personnel dévoué et attentionné, de l'extrême maigreur de nos aînés que personne n'aide à s'alimenter, de l'ambiance morbide qui y règne, etc. Pourquoi y entretenir cette ambiance de mort? Les mêmes règles, qui sont des règles élémentaires au respect des individus, doivent — en fait, *devraient* — s'appliquer tant en CHSLD qu'au privé. Nous ne pouvons pas tolérer plus longtemps ces manques prolongés de soins empreints de respect et de dignité élémentaire et de joie de vivre en CHSLD. Et pourquoi ne pas mettre la joie de vivre dans les CHSLD par diverses activités pour en faire un

lieu de vie sain où il fait bon vivre? Je pense que cela n'est pas utopique, mais doit devenir réalité et standard de qualité de vie.

Les CHSLD ne sont pas des mouroirs, mais des milieux de vie où des individus vivent souvent plusieurs années. Que leur milieu de vie leur soit agréable! Cela doit être une exigence du gouvernement pour le bien de nos aînés. Il suffit d'un peu d'ouverture d'esprit et de bonne volonté pour changer l'ambiance déprimante et morbide au lieu de l'entretenir en n'y investissant pas un sou. Changeons les choses. Donnons-leur un milieu de vie en CHSLD où il est possible d'être heureux. Cela est possible et simple. Ces gens, nos aînés, en valent la peine. En attendant de mourir... on peut quand même continuer à vivre. Ce qui est bon pour nous est aussi bon pour eux et elles. Ce ne sont pas des mouroirs, c'est leur milieu de vie. De grâce, élargissez votre champ de vision pour améliorer ce qui est leur milieu de vie.

IDÉES

La pornographie juvénile, un divertissement non coupable ?

Tom Flanagan, l'ancien conseiller de Stephen Harper, a totalement erré en invoquant la liberté d'expression

NADJA POLLAERT

Directrice générale,
Bureau international des droits des enfants

Le 27 février dernier, Tom Flanagan, professeur de sciences politiques à l'Université de Calgary, a affirmé que regarder des images de pornographie juvénile ne devrait pas être passible d'une peine d'emprisonnement, étant donné que cela «ne fait de mal à personne». Les propos controversés de M. Flanagan ont été publiés sur YouTube dès le lendemain matin.

La vidéo a été mise en ligne à la suite d'une conférence qu'il a donnée à l'Université de Calgary. Lors de la conférence, un homme lui a demandé sa position sur la pornographie juvénile. M. Flanagan a alors répondu qu'il ne ressentait aucune sympathie pour ceux qui faisaient du mal aux enfants, mais qu'il remettait en question l'emprisonnement de «gens qui ne font que regarder des photos». M. Flanagan a ajouté : «C'est une vraie question de liberté personnelle, et jusqu'à quel point nous mettons des gens en prison pour avoir commis quelque chose qui ne nuit pas aux autres.»

Cela ne pourrait être plus faux. La pornographie juvénile est un crime contre les droits des enfants en vertu du droit international et du droit canadien. Pédopornographie, pédophilie, pornographie infantile, pornographie juvénile, pornographie pseudo-infantile, pornographie imitative, pornographie virtuelle, pornographie et services sexuels en ligne, érotisme mettant en scène des enfants : tous ces termes renvoient au même phénomène, soit la pornographie mettant en scène des enfants.

Un enfant est défini comme toute personne âgée de moins de 18 ans, conformément à la Convention relative aux droits de l'enfant, ratifiée par le Canada en 1991, et à son Protocole concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants. Cent trente et un États ont ratifié ce protocole, dont le Canada, et à ce titre, ils ont la responsabilité de mettre tous les moyens en œuvre pour empêcher la production, la distribution et la diffusion de matériel pornographique mettant en scène des enfants.

Exploitation sexuelle

La pornographie mettant en scène des enfants est une des formes de l'exploitation sexuelle des enfants. Cela implique l'utilisation d'un ou de plusieurs enfants, dans la mise en scène, réelle ou simulée, d'actes sexuels explicites ou implicites, ou révélant certaines parties du corps de façon obscène pour que l'image suscite une stimulation ou un plaisir sexuel. Des enfants de tous âges, y



Dans la cause opposant la Couronne à John Robin Sharpe (photo), la Cour suprême a statué en 2001 qu'interdire la possession de matériel pornographique infantile ne brimait pas la liberté d'expression.

compris des bébés, sont utilisés à des fins pornographiques dans le monde. Aucun enfant ne peut consentir à participer à sa propre exploitation.

Les conséquences sur l'enfant sont innombrables et s'étendent à court, moyen et long terme. En effet, la pornographie juvénile a de graves impacts sur le développement physique et psychologique de l'enfant, sur son développement cognitif, son sens moral (discerner le bien du mal) et son développement social.

L'agression sexuelle d'un enfant constitue un traumatisme. Qui plus est, l'enfant aura été contraint de simuler le plaisir pour l'enregistrement. En plus de subir ce traumatisme, l'enfant vit souvent avec un profond sentiment de honte.

Au-delà des sévices commis, la circulation des images constitue un traumatisme supplémentaire. Ces images sont diffusées sur Internet, et regardées par des milliers de gens. Elles ne disparaîtront jamais. La victime devra constamment surmonter la honte que l'acte et son enregistrement entraînent. La circulation des images constitue une violation constante du droit de l'enfant à la vie privée, et a un impact négatif sur sa capacité à guérir, même si les sévices sexuels ont pris fin. La crainte que ces images ressurgissent à un moment futur de sa vie est aussi bien réelle.

Il est estimé que 200 nouvelles images de pornographie mettant en scène des enfants sont mises en circulation chaque jour dans le monde. Même si un consommateur de pornographie

juvénile n'est pas forcément un agresseur d'enfants, les statistiques ont montré que la plupart des prédateurs arrêtés pour violences sexuelles envers les enfants possédaient du matériel pédopornographique.

Liberté d'expression : la Cour a déjà statué

Qui plus est, l'argument avancé par Tom Flanagan sur la liberté d'expression est lui aussi réfutable. En 2001, dans le cas de Sa Majesté la Reine contre Sharpe, la Cour suprême a confirmé la validité de l'article 163 du Code criminel (1985). Dans cette affaire, John Robin Sharpe, un homme de Colombie-Britannique faisant l'objet de deux chefs d'accusation de possession de pornographie juvénile, et de deux autres pour possession en vue de la distribution ou de la vente, contestait la constitutionnalité de la loi, affirmant que cela brimait son droit à la liberté d'expression.

La Cour suprême a statué et a confirmé la validité de cette loi. Il est effectivement interdit de posséder du matériel pornographique infantile, sauf dans deux cas précis : lorsque le matériel expressif (lire artistique) a été réalisé par et pour soi-même ou lorsque les enregistrements du même type ne mettent évidemment pas en scène des actes ou des comportements jugés répréhensibles par la loi. Il reste encore beaucoup à faire pour protéger les droits des enfants...

Un meilleur scénario



JOHN R. MACARTHUR

Que je sache, je ne souffre pas de sénilité précoce. Mais il me semble bien que la renommée de la CIA, il n'y a pas si longtemps, était due à sa maîtrise de l'assassinat et de la torture plutôt qu'à ses talents dans le domaine du septième art.

Et voilà que, avec un tour de magie exécuté par Hollywood et la Maison-Blanche — joué avec élan la semaine dernière à la cérémonie des Oscar —, je découvre que l'agence d'espionnage, autrefois maudite, est en fait un assemblage de gentils bougres aux esprits artistiques, portés par nulle autre volonté que la protection des innocents et l'intégrité des États-Unis et de ses représentants. Du moins, c'est ce que Michelle Obama nous aura fait croire dans son introduction de la catégorie «Best Picture», en direct de la résidence présidentielle, avant de remettre un Oscar à *Argo*, qui, comme *Zero Dark Thirty*, constitue une célébration de la compétence et des principes élevés de la CIA. De plus, selon la première dame, tous les films en nomination «nous ont fait comprendre que l'amour peut résister à tout» en plus de nous rappeler «que nous pouvons surmonter n'importe quel obstacle si nous poussons assez loin et luttons assez fort et trouvons le courage de croire en nous-mêmes».

Sans doute M^{me} Obama pensait-elle à son courageux époux qui, sagement conseillé par John Brennan, le patron désigné de la CIA, et inspiré par son prédécesseur, George W. Bush, choisit lui-même les cibles terroristes des missiles lancés par des drones au Pakistan et au Yémen. Le taux de victimes civiles estimé en moyenne à 17% n'a pas empêché notre président de récemment exprimer son espoir «que les gens comprennent que les drones ne provoquent pas un grand nombre de victimes civiles» et qu'en général, il s'agit de frappes très précises contre al-Qaïda. Heureusement, nous avons un chef d'État qui ne manque ni de confiance ni d'amour. Et ce ne sera sûrement pas le gouvernement pakistanais qui, en contestant la violation de sa souveraineté et du droit international, va dépuiller Obama de son amour-propre.

Argo, l'exception qui confirme la règle

Chose paradoxale, *Argo* nous montre en fait la CIA durant une courte période où le bon sens a prévalu dans la politique étrangère américaine. Le président Carter avait bravement refusé d'intervenir pour défendre le chah d'Iran lors de la révolution islamiste de 1979. Toutefois, il a malheureusement cédé à la pression de David Rockefeller et de Henry Kissinger, et permis à l'ancien dictateur perse de quitter le Mexique pour suivre un traitement contre le cancer à New York, même s'il savait que cela provoquerait les radicaux à Téhéran. La prise d'otages a vite suivi, et le scénario tellement bien présenté par Ben Affleck nous ramène à une époque où un agent dit «d'intelligence», Tony Mendez, a justement fait preuve d'intelligence en créant une fausse équipe de film pour secourir les diplomates cachés à l'ambassade du Canada.

Mais bon sang ! Depuis sa création en 1947, le «scénario» typique de la CIA est celui de la subversion et de l'illégalité aux dépens de notre intérêt national. Le bouleversement de la Perse qu'on aimait ; la tyrannie des mollahs ; la fatwa contre Salman Rushdie ; le programme pour développer une capacité nucléaire ; les déclarations abusives à l'égard d'Israël, tout cela découle du coup d'État anglo-américain de 1953, qui a renversé le gouvernement légitime et démocratique du premier ministre iranien Mohammad Mossadegh pour installer Mohammad Reza Chah Pahlavi au pouvoir absolu. Le rôle de la CIA en cette affaire est bien connu, mais le détail emblématique, raconté par le journaliste Stephen Kinzer, reste celui-ci : alors que l'équipe clandestine de l'Américain Kermit Roosevelt attendait dans sa cachette les bons résultats de l'Opération Ajax, elle se saoulait avec de la vodka, chantant sur un disque de la comédie musicale *Guys and Dolls*, dont la chanson *Luck Be a Lady Tonight* avait été adoptée comme chanson thème par l'équipe clandestine.

On peut bien rigoler. Cependant, le travail de la CIA n'est pas, normalement, aussi pittoresque. Au Vietnam, celle qui est aujourd'hui célébrée par le monde du cinéma pour sa perspicacité dans la traque d'Oussama ben Laden, menait une force paramilitaire de terreur sous le nom de Phoenix. La CIA dément toujours le fait que ce nom cachait une campagne d'assassinat. Dans son autobiographie, William Colby, responsable de Phoenix, a souligné que ce projet avait tué — la grande majorité en combat militaire, insistait-il — 20 000 membres du Viêt-cong. Des nuances !

Blague à part, il y a quelque chose qui ne tourne pas rond dans la nouvelle image hollywoodienne de la CIA. D'après le *New York Times*, la participation de Michelle Obama à la soirée était issue de «négociations secrètes» entre Harvey Weinstein et la Maison-Blanche, amorcées par le grand producteur et donateur au Parti démocrate. Je vois plutôt une opération clandestine formulée à Langley, en Virginie. Après tout, ça fait un meilleur scénario.

John R. MacArthur est éditeur de Harper's Magazine. Sa chronique revient le premier lundi de chaque mois.

Rapatrions l'assurance-emploi

XAVIER BARSALOU DUVAL

Président, Forum Jeunesse du Bloc québécois

Dans les vingt dernières années, on a pu assister à de nombreuses réformes du régime d'assurance-emploi au pays. Au cours des années 90, dans une nécessité d'un retour à l'équilibre budgétaire, nos gouvernements ont dû couper un peu partout. Dans le cas de l'assurance-emploi, les gouvernements Mulroney et Chrétien ont tour à tour resserré les critères d'admissibilité. On pourrait prétendre que certaines restrictions, comme celle de ne plus verser de prestations pour des départs volontaires, étaient légitimes, mais l'effet fut notamment de faire en sorte qu'aujourd'hui, environ un chômeur sur deux a accès à l'assurance-emploi comparativement à 85% en 1989.

Evidemment, la restriction de l'admissibilité a fait en sorte qu'il y ait moins de sorties de fonds, et la caisse a donc généré des surplus et c'est là que le bât blesse. Entre 1996 et 2009, les gouvernements du PLC et du PCC ont ensuite consciemment détourné près de 60 milliards de la caisse des travailleurs, créant ainsi un impôt indirect supplémentaire pour la classe moyenne étant donné qu'au-delà d'environ 42 000 \$, on cessait d'y cotiser.

Alors que le rôle de l'assurance-emploi devrait être de fournir de l'aide financière temporaire aux chômeurs canadiens qui ont perdu leur emploi pendant qu'ils en cherchent un nouveau, le gouvernement en place s'en sert plutôt comme d'une vache à lait. Pire encore, dans un communiqué de l'Office de financement de l'assurance-emploi du Canada, on a pu apprendre qu'ils prévoient hausser le taux de

cotisation alors même qu'ils entendent un surplus de 1,3 milliard pour l'exercice 2013.

Le problème de l'assurance-emploi ne se situe pas seulement sur le plan de la gestion financière, mais aussi sur celui de la stratégie d'action. Le Canada est un pays étendu, où le type d'économie est très différent d'une province à l'autre. Il en découle donc souvent des intérêts tout à fait contraires. Comme dans le monde des affaires, on doit offrir un produit adapté à sa clientèle.

Dans la Constitution canadienne d'origine, la responsabilité de l'assurance-emploi appartenait au Québec

On peut aussi penser au problème de transition et de synergie avec les autres programmes sociaux (Emploi Québec, aide sociale, éducation) dont la quasi-totalité est de compétence provinciale, ce qui rend beaucoup moins efficaces nos politiques sociales.

Retour au bercail

Ce n'est pas sans raison que, dans la Constitution canadienne d'origine, la responsabilité de l'assurance-emploi appartenait au Québec. C'est par un amendement constitutionnel que cette compétence est passée en 1940 aux mains d'Ottawa, et ce, sans consultation préalable de la population.

C'est dans cette perspective qu'en 2006 le Québec a rapatrié une portion du programme d'assurance-emploi fédéral, soit l'assurance parentale pour les congés de maternité et de paternité qui, soit dit en passant, a un ratio de coûts administratifs beaucoup moins élevé. Nous avons donc déjà fait la démonstration que nous avons à la fois l'expertise et la capacité pour bien gérer la caisse.

Plusieurs l'ont compris, car le Conseil national des chômeurs, le Parti québécois, le Bloc québécois et près d'une centaine de municipalités québécoises [...] appuient le rapatriement



JONATHAN HAYWARD ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE
Avant Stephen Harper, Brian Mulroney avait resserré les critères d'admissibilité à l'assurance-emploi, tout comme Jean Chrétien.

ment de l'assurance-emploi. Ceux qui croient qu'il s'agit d'une revendication uniquement portée par des souverainistes doivent se déromper : la défunte ADQ, le PLQ sous Claude Ryan et même la commission Tremblay lancée par Maurice Duplessis ont recommandé le rapatriement du programme d'assurance-emploi.

ACTUALITÉS

AIDE SOCIALE

SUIITE DE LA PAGE 1

Le Soleil révélait dimanche que des compressions de 19 millions exigées par le Conseil du trésor pourraient expliquer ces modifications, rapidement présentées au Conseil des ministres jeudi dernier. Nous n'avons pas été en mesure de confirmer ces informations. Au gouvernement, on insiste pour dire que les mesures ne sont pas des « compressions », refusant d'ailleurs d'en chiffrer l'impact.

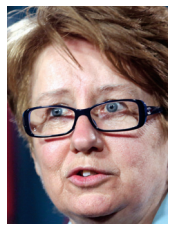
En entretien téléphonique avec *Le Devoir* samedi, la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Agnès Maltais, s'est engagée à ce que les changements ne pénalisent aucun prestataire. « Je n'échapperai personne, je le promets », a-t-elle indiqué. Dans son esprit, elles s'inscrivent d'ailleurs comme un complément à la stratégie Tous pour l'emploi, dévoilée il y a peu et visant à combler les imposants besoins du Québec en matière de main-d'œuvre.

Amélie Châteauneuf est exaspérée par la liaison induite de ces deux dossiers : « L'emploi et la solidarité sociale, ce sont deux dossiers distincts », affirme-t-elle. « Un programme d'accès à l'emploi n'a rien d'un programme d'aide sociale, c'est très différent. La ministre dit qu'elle fait le pari que tout le monde se trouvera un emploi, mais nous sommes très préoccupés par le pari qu'elle fait sur la vie des gens. Elle promet que tout le monde sera pris en charge, et aura accès à un emploi, mais nous disons : soit la ministre ment, soit elle ne comprend pas bien la manière de fonctionner des programmes d'accès à l'emploi. »

Agnès Maltais s'est en effet engagée à ce que tous les futurs prestataires concernés par ces changements — s'ils sont adoptés après les 45 jours suivant la publication officielle — soient dirigés vers des parcours de réinsertion à l'emploi. Ils pourraient même, en lieu et place d'une allo-

cation de 129\$ versée pour contrainte temporaire, recevoir un montant de 195\$ par mois tout le temps qu'ils suivront ce « parcours » de réinsertion, qui pourra durer « plusieurs mois ». « Ils pourraient donc être gagnants », dit M^{me} Maltais.

Interrogée sur le fait que certains candidats pourtant jugés « aptes au travail » pourraient peut-être ne jamais trouver d'emploi en raison de diverses fragilités, la ministre a répondu : « Je ne veux échapper personne, je vous le dis. Je connais assez la fragilité de ces gens-là, je sais de quoi je parle, personne ne va venir me donner de leçons sur l'exclusion et la pauvreté, là. Mais je vais vous dire : je pense qu'il y a des gens à 55 ans qui seront ravis de retrouver un emploi, et les employeurs ont besoin de ces gens expérimentés. »



Agnès Maltais

Le flou autour des parcours

À propos des couples avec jeunes enfants qui perdront l'allocation supplémentaire, M^{me} Maltais croit qu'« il faut donner un modèle à un enfant » en prenant le chemin du travail.

Mais des inconnues subsistent : tous auront-ils accès à la prestation de 195\$? Et pour combien de temps? Qu'arrivera-t-il si un parcours ne mène pas à un emploi? « Il y a un énorme flou, et la promesse de ces parcours n'est pas inscrite dans le projet de règlement », s'inquiète Amélie Châteauneuf, qui rappelle qu'un très petit pourcentage de personnes assistées sociales — environ 2% — participent en ce moment à ces programmes. « Il ne s'agit d'ailleurs pas d'un droit, ce n'est inscrit dans aucun règlement, et les personnes sont choisies sur une base arbitraire. »

La ministre s'est défendue samedi en affirmant que changer ces trois mesures ne correspondait en rien à « une grande réforme de l'aide sociale ». Les changements publiés dans la *Gazette officielle* ont ofusqué les groupes concernés, car ces derniers n'avaient pas été prévenus. La ministre com-

prend la surprise, mais estime qu'elle avait pourtant affirmé à plusieurs reprises qu'elle « s'en venait bientôt avec des changements ». « J'ai même précisé que je savais qu'avec des mesures d'incitation à l'emploi, je n'allais pas plaire à tout le monde. »

Après ces explications, Amélie Châteauneuf persiste et signe : « C'est un manque de respect de ne pas avoir prévenu les personnes concernées de vive voix. Ce sont des reculs sociaux importants qui s'en viennent : ça, plus la réforme de l'assurance-emploi du gouvernement Harper, ça va faire en sorte qu'on va augmenter la détresse et la pauvreté. »

Quant aux modifications concernant les services de désintoxication, aussi inscrites dans le projet de règlement, M^{me} Maltais explique qu'une analyse fine du dossier l'a étonnée : en effet, certains bénéficiaires restaient jusqu'à 30 mois en désintoxication, d'autres 18, puis 12 mois. « Alors que la moyenne d'une désintox au Québec, c'est 15 jours », dit la ministre. « Quand c'est rendu comme ça, on n'est plus en voie de réinsertion à l'emploi et puis, on ne les aide plus. On les abandonne! » Elle a discuté avec ses collègues de la Santé et des Services sociaux pour offrir un réaménagement de cette option.

La ministre Maltais s'engage à revoir tous ces changements si on lui fait la preuve que cette voie n'est pas la bonne. « Il n'y a pas de certitude dans la vie, mais il faudra me démontrer que je me gourde! » Quant à son intention de revoir le programme d'aide sociale en cessant de calculer les pensions alimentaires reçues par les monoparentales, une demande martelée par le PQ alors qu'il était dans l'opposition, la ministre réitère qu'elle y est favorable, et qu'elle s'en « vient avec quelque chose. Laissez-nous le temps. On aura des annonces. »

Le Devoir

Lire aussi > La lettre de Pierre Côté, un ancien de la série télévisée *Naufragés des villes*. ledevoir.com

OPTION NATIONALE

SUIITE DE LA PAGE 1

connaître les idées de son parti et son équipe.

Pour l'aider dans cette mission, les militants ont voté en faveur d'une résolution spéciale qui accordera au chef non élu un salaire annuel d'environ 87 000\$, l'équivalent du salaire d'un député. Cette somme sera perçue à même les finances du parti.

« Le salaire symbolique de député que le parti me versera, ça va être pour faire un travail de député », a-t-il affirmé, ajoutant qu'Option nationale sera de tous les débats ayant cours à l'Assemblée nationale. « Les gens vont devoir s'habituer à nous voir puisqu'on va être là pour un bon bout de temps. »

Selon un scénario dit réaliste, présenté par le chef et ancien économiste Jean-Martin Aussant, le budget du parti avoisinerait le demi-million de dollars pour l'année 2013. Il pourrait aller jusqu'à 800 000\$, selon un scénario dit optimiste.

Souveraineté et langue française

La question de la souveraineté, pièce maîtresse du programme d'Option nationale, a provoqué de longs débats chez les délégués qui se sont laissés un peu plus de flexibilité sur la question référendaire en s'octroyant le droit de scinder en deux le vote sur la souveraineté et celui sur la Constitution.

« Je ne veux pas qu'il y en ait qui pensent qu'on

a, d'une quelconque manière, édulcoré, ramolli ou affaibli l'article 1, a néanmoins tenu à préciser Jean-Martin Aussant pour rassurer quelques militants inquiets. Notre programme demeure tout aussi clair sur le point 1 et le sera toujours puisque c'est le fondement, c'est notre raison d'être. »

La question de la langue, débattue dimanche matin, a également suscité de vifs débats. Il a notamment été décidé de modifier la Charte de la langue française pour l'étendre au réseau collégial, un argument défendu par l'ancien péquiste, devenu membre d'Option nationale, Pierre Curzi. « Pour faire l'indépendance, il faut se parler. Et pour se parler, rien de plus utile que d'avoir une langue commune. »

En point de presse, il a rejeté l'idée de se présenter sous la bannière d'Option nationale aux prochaines élections. « Très franchement, pour le moment, il n'en est pas question. Il faudrait que les circonstances soient très, très différentes pour que je puisse envisager cela. »

Fusions et alliances

Une de ces « circonstances » pourrait être une fusion entre Option nationale et le Parti québécois, avoue l'ancien comédien. Et bien que son ancien parti ait montré une certaine fermeture envers cette idée, Pierre Curzi continue d'y croire. « J'ai beaucoup travaillé à ce qu'il y ait une union des forces [souverainistes] aux dernières élections. Cette pensée m'habite toujours. »

Le chef Jean-Martin Aussant avait précisé la veille être ouvert à toutes les options. « Nos statuts sont clairs, si un parti est aussi résolument

souverainiste dans son approche qu'Option nationale, on veut collaborer, voire fusionner avec ce parti pour l'avancement de la cause. On place la cause avant l'intérêt du parti. »

Une fusion avec Québec solidaire (QS) est par ailleurs exclue, malgré l'intérêt qu'avaient montré les militants de QS en décembre dernier. Jean-Martin Aussant affirme avoir eu une rencontre qui s'est « très bien déroulée », mais ajoute que la plateforme de QS « est moins claire que celle d'Option nationale » sur la question de l'indépendance.

PQ: une « gestion provinciale »

Bien qu'il ait répété dans son discours que son parti n'était pas « en réaction » à un autre parti, mais plutôt en faveur d'une cause, Jean-Martin Aussant n'a cessé d'égratigner ses anciens collègues tout le week-end.

Il a soutenu que le Parti québécois faisait de la politique partisane pour gagner des votes au détriment de l'intérêt collectif et qu'il était devenu une simple « alternative de gestion provinciale au Parti libéral ».

Mais Jean-Martin Aussant ne voit pas là de double discours. « Quand on en parle [du PQ], c'est pour se distinguer et montrer notre raison d'être. Parce que la principale attaque qu'on [nous fait], c'est qu'on diviserait le vote souverainiste, alors qu'on est le vote souverainiste. Ce sont les pseudo-souverainistes qui divisent le vote souverainiste. Parce que le vote souverainiste, le message clair, c'est Option nationale. »

Le Devoir

NOTRE-DAME

SUIITE DE LA PAGE 1

en colimaçon qui se trouve sur la façade nord et qui permet de visiter les clochers de la cathédrale sera fermé. Car, les nouvelles cloches ne se feront entendre que le 23 mars prochain, à l'occasion de la célébration des Rameaux qui inaugure la semaine sainte. Pour la première fois depuis le XVIII^e siècle, les cloches de Notre-Dame pourront de nouveau être entendues dans toute la capitale. À cette époque, les clochers comptaient en effet dix cloches qui résonnaient dans les campagnes environnantes. Un gros bourdon peut être entendu jusqu'à huit kilomètres.

La sonorité de 1686

Mais, à la Révolution, les cloches ont été descendues et fondues pour fabriquer des canons. Seul le bourdon, Emmanuel, fut épargné et replacé dans sa tour par Napoléon. Il est toujours considéré comme un des plus beaux vases sonores d'Europe. Mais ce n'est pas le cas des quatre cloches de la tour nord installées en 1856. Elles n'étaient pas accordées entre elles, manquaient d'harmonie et avaient été fondues dans un alliage de mauvaise qualité réduisant d'autant leur durée de vie.

C'est une étude historique et musicale réalisée par le campanologue Maurice Singer, professeur au conservatoire, qui a permis de restituer à l'église sa sonorité de 1686. C'est sur sa recommandation que huit nouvelles cloches viendront remplacer les quatre défectueuses de la tour nord. Dans la tour sud, le petit Bourdon Marie prévu par Viollet-le-Duc lors de la reconstruction du beffroi en 1845 permettra d'économiser les forces d'Emmanuel qui est trois fois centenaire. La vénérable cloche, qui pèse 13 tonnes et produit un fa dièse dans la deuxième octave, ne sonnera plus que lors des grandes occasions.

Pour retrouver les sonorités d'antan et le ton de

chaque cloche, Singer a dû éplucher les archives nationales, dont les notes de la famille Gilbert où les garçons étaient maîtres sonneurs de père en fils. Avant la Révolution, un maître sonneur pouvait avoir une trentaine de personnes sous ses ordres afin de faire chanter le carillon. Singer a aussi consulté les notes personnelles de Victor Hugo qui avait lui-même recueilli les témoignages des sonneurs de son époque avant d'écrire *Notre-Dame de Paris*.

Le nouveau Bourdon Marie a été confié au plus gros fondeur de cloches du monde, Royal Eijsbouts, à Asten, aux Pays-Bas. Les huit autres cloches ont été fondues chez Cornille-Havard de Villedieu-les-Poêles. Ce village de la Manche est réputé depuis toujours pour ses poêlons en cuivre

Quasimodo sonneur de cloches

« Parvenu dans la haute cage de la sonnerie, Quasimodo considéra quelque temps avec un triste hochement de tête les six campaniles, comme s'il gémissait de quelque chose d'étranger qui s'était interposé dans son cœur entre elles et lui. Mais quand il les eut mises en branle, quand il sentit cette grappe de cloches remuer sous sa main, quand il vit, car il ne l'entendait pas, l'octave palpitante monter et descendre sur cette échelle sonore comme un oiseau qui saute de branche en branche, quand le diable musique, ce démon qui secoue un trousseau étincelant de stettes, de trilles et d'arpèges, se fut emparé du pauvre sourd, alors il redevint heureux, il oublia tout, et son cœur qui se dilatait fit épanouir son visage. Il allait et venait, il frappait des mains, il courait d'une corde à l'autre, il animait les six chanteurs de la voix et du geste, comme un chef d'orchestre qui éperonne des virtuoses intelligents. »

Victor Hugo, *Notre-Dame de Paris*

destinés notamment à la tarte Tatin.

Le cœur de la cité

Le remplacement d'une cloche est une opération complexe. Le spécialiste doit d'abord choisir une note qui s'accorde aux autres cloches. Car chaque nouvelle cloche émet une note différente. Ensuite, c'est au fondeur de fabriquer les moules. La technique n'a pas changé depuis le Moyen Âge. L'alliage est composé de 78% de cuivre et de 22% d'étain. Aujourd'hui dessinés sur ordinateurs, les moules sont toujours faits d'argile, de crottin de cheval et de poils de chèvre. Plus le moule est précis, moins les retouches seront nécessaires après le démoulage afin d'obtenir le timbre juste.

Les nouvelles cloches, voulues par l'ancien cardinal Lustiger, auraient dû sonner dans les tours de Notre-Dame à l'occasion de l'an 2000. Mais le décès du cardinal reporta le projet. En 2013, elles viennent souligner les 850 ans de la cathédrale qui représente le point zéro à partir duquel les cartographes calculent toutes les distances séparant les villes françaises de Paris. L'opération entièrement financée par des dons privés aura coûté 2,5 millions d'euros. Il a notamment fallu consolider les beffrois avant de hisser les nouvelles cloches.

« Ces cloches rythment un peu la vie de la cité », disait Patrick Jacquin, recteur et archiprêtre de Notre-Dame de Paris. Et surtout, elles sont un appel permanent chaque fois qu'il y a de grandes heures de joie comme de peine pour dire aux gens « rassemblez-vous ».

Les nouvelles venues permettront au carillon d'interpréter un répertoire beaucoup plus large. On peut d'ailleurs entendre sur Internet une reconstitution de ce que les Parisiens pourront écouter le 23 mars prochain. Ailleurs en France, seul le quart des cloches détruites à la Révolution ont été remplacées. Mais, les années 2000 annonceront un renouveau. La maison de Quasimodo veut en être le symbole.

Le Devoir

RELÂCHE

SUIITE DE LA PAGE 1

absences chez les enseignants... et constate le même phénomène. Pour tout le monde, il s'agit d'une simple question de fatigue hivernale, dit-il rétrospectivement.

Découverte en France

En 1968, la commission scolaire de Québec lui paie un stage d'observation en France, de février à avril. « J'ai visité plus d'une centaine de classes. À la fin février, alors que ma semaine n'était pas remplie, je visitais des administrations et je voulais savoir pourquoi je ne pouvais pas visiter des écoles. On m'a dit que c'était les vacances printanières! dit-il en riant. Ça correspondait exactement aux résultats de la recherche que j'avais menée! D'autant plus qu'il y a aussi une semaine de vacances à la Toussaint [fin octobre, début novembre]. »

En février 1977, alors qu'il dirige la commission scolaire, M. Paradis, après discussion avec le syndicat, instaure donc un nouveau congé à la fin du mois de février. Pour ce faire, il faut toutefois rentrer en classe une semaine plus tôt, en août.

Or, un problème se profile immédiatement : à l'époque, la Loi sur l'instruction publique stipule que l'école commence après la fête du Travail et que l'année se termine fin juin. Il fallait conserver 180 jours d'école pour les élèves et 200 jours de travail pour les enseignants. « J'avais de bons amis sous-ministres qui m'avaient dit de ne pas m'inquiéter et que, si je m'entendais avec le syndicat, je n'aurais pas d'ennuis de la part du gouvernement », dit-il.

Après le retrait de l'appui syndical en 1978, tout rentre dans l'ordre en 1979 et la semaine de relâche telle qu'on la connaît devient permanente à Québec.

Impact économique

Un congé collectif de cette ampleur a évidemment un impact économique, quoique les données compilées, étonnamment, demeurent parcellaires, pour ne pas dire minces.

D'abord, les 61 commissions scolaires de langue française ne se concertent pas pour choisir la semaine. Selon la Fédération québécoise des commissions scolaires, 55 d'entre elles sont en relâche cette semaine, ce qui n'est pas toujours le cas. Ensuite, le temps qu'il fait peut jouer un rôle important dans les déplacements des familles et les réservations dans les hôtels et les centres de villégiature.

Une des rares études portant sur l'impact touristique, effectuée en 1999 pour le Regroupement québécois pour la modification du calendrier scolaire, a estimé que le taux d'occupation lors de la semaine de relâche de février 1998 avait atteint 89%. Les conditions météo étaient superbes.

« Pour plusieurs entreprises misant sur les activités d'hiver familiales, la semaine de relâche peut représenter jusqu'à 25% de leur chiffre d'affaires annuel », ont écrit les auteurs Michel Archambault, Pierre Lefebvre et Claude J. Pélouquin, tous trois liés à l'Université du Québec à Montréal.

Caprices de la météo

En mars 1999, toutefois, les conditions météorologiques pendant la semaine de relâche sont mauvaises. Toujours selon l'étude, l'industrie touristique québécoise perd environ 8 millions de dollars. « Pour l'industrie du ski, on parle d'une perte avoisinant les 4 millions, ou une baisse de 25% du chiffre d'affaires. »

Uniquement dans la région de Québec, on compte cinq ou six grands centres de ski, souligne M. Paradis. « Le Mont-Sainte-Anne, Stoneham, le Massif, etc., ils ont un achalandage extrêmement important », dit-il. Sans compter les centres de plein air. « Un de mes amis dirige le Village Vacances Valcartier, et il m'a déjà fait part du défi que représente l'accueil de la clientèle cette semaine-là. »

Parmi les autres points d'achalandage figurent le cinéma, les musées et, n'oublions pas ce qui fait rêver le plus : le Sud. Mais une part considérable de l'élan économique vient du fait que l'activité ne se limite pas aux enfants et à leurs parents. « Il y a les enseignants, les grands-parents qui s'impliquent. Ça crée un mouvement, un commerce extrêmement important », dit M. Paradis.

C'est aussi une semaine qui peut poser problème, reconnaît-il. « Il y a des couples, des parents qui ont beaucoup de difficulté avec la semaine de relâche. Et ce pour toutes sortes de raisons : familles reconstituées, manque d'argent, c'est un facteur qui joue beaucoup dans l'organisation d'initiatives familiales ou dans les dépenses de voyages. »

Le Devoir

Fernand Paradis en cinq dates

1959: Devient, à 27 ans, le plus jeune directeur d'école à Québec.

1968: Fait un stage d'observation en France, où il constate l'existence des « vacances printanières ».

1975: Devient directeur général de la Commission scolaire de Québec.

1983: Devient directeur général de la Fédération des commissions scolaires du Québec, qu'il dirige jusqu'en 1996.

2003: Devient président de la Fondation communautaire du grand Québec, poste qu'il occupe jusqu'en 2013.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333

D Le Devoir sur ledevoir.com

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390